



**Rapport de gestion
de Groupe Alithya inc.**

Trimestre et période de neuf mois clos
le 31 décembre 2018



Table des matières

Mode de présentation	1
Énoncés prospectifs.....	1
Mesures non conformes aux IFRS	2
Aperçu de la société.....	3
Regroupement d'entreprises et placement privé	4
Aperçu	4
Répartition du prix d'achat.....	5
Facteurs qui ont une incidence sur le résultat d'exploitation d'Alithya	7
Revenus.....	7
Charges d'exploitation	8
Employés	9
Acquisitions.....	9
Résultat d'exploitation	10
Revenus.....	10
Marge brute	11
Informations sectorielles.....	12
Charges d'exploitation	12
Charges de vente, générales et administratives	12
Rémunération fondée sur des actions.....	13
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises	14
Amortissement des immobilisations corporelles.....	14
Amortissement des immobilisations incorporelles.....	14
Change	15
Autres résultats nets et charges.....	15
Charges financières.....	15
Impôts sur le résultat.....	15
Résultat net et perte par action	16
BAIIA ajusté	17
Liquidité et ressources en capital.....	17
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	17
Flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités d'exploitation	18
Flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités d'investissement	19
Flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités de financement	19
Ressources en capital	20
Marge de crédit et dette à long terme	21

Obligations contractuelles	22
Arrangements hors bilan	22
Capital-actions et dividendes	22
Capital autorisé.....	22
Capital émis	23
Régime d'achat d'actions	25
Régime d'options sur actions	25
Droits différés à la valeur d'actions.....	27
Rémunération fondée sur des actions.....	28
Estimations comptables critiques.....	28
Comptabilisation des revenus, des travaux en cours et des revenus différés	28
Regroupements d'entreprises	31
Aide gouvernementale – Crédits d'impôt	31
Immobilisations incorporelles	32
Goodwill	32
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	32
Provisions et passifs éventuels	33
Impôts sur le résultat	34
Conversion de devises étrangères	35
Instruments financiers	36
Adoption de nouvelles normes et interprétations.....	36
IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.....	36
IFRS 9 – Instruments financiers	37
Modifications futures de méthodes comptables.....	37
IFRS 16 – Contrats de location	37
Risques et incertitudes.....	38
Risques liés au marché	38
Risques liés à notre secteur d'activité	39
Risques liés à notre entreprise	42
Risques liés aux actions à droit de vote subalterne d'Alithya	52

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue le résultat d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », la « Société », « nous », « nos » ou « notre » font référence à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Ce document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes connexes de la Société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017 (les « états financiers du troisième trimestre »), ainsi que dans les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Ces documents et l'information supplémentaires portant sur les activités de la Société se trouvent sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), à l'adresse www.sedar.com, ainsi que sur le site Web du Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse www.sec.gov.

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers du troisième trimestre en dollars canadiens, sauf indication contraire, en conformité avec la Norme comptable internationale 34 – Information financière intermédiaire, des normes internationales d'information financière (« IFRS ») établies par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »). L'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est tirée des états financiers du troisième trimestre. Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont exprimés en dollars canadiens et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « *Mesures non conformes aux IFRS* ».

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 13 février 2019, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers du troisième trimestre.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient certains renseignements et déclarations qui pourraient être de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de la législation sur les valeurs mobilières applicable, notamment des énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance future, du résultat d'exploitation, du rendement et des perspectives d'affaires de la Société, ainsi que d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans futurs de la Société. Ces énoncés prospectifs concernent, entre autres, les objectifs de la Société et les stratégies pour les atteindre ainsi que ses convictions, ses plans, ses attentes, ses estimations et ses intentions, et peuvent comprendre d'autres énoncés prévisionnels par nature ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent. Les termes comme « pro forma », « potentiel », « orientation », « espérer », « continuer », « escompter », « s'attend », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche », « estime », « peut », « peuvent », « pourrait »,

« pourraient », « devrait », « devraient » et d'autres verbes au conditionnel, des verbes au futur, ou la forme négative de ces verbes, ou d'autres termes ou expressions comparables ou similaires dans un énoncé signifient souvent qu'il s'agit d'un énoncé prospectif, même si tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas nécessairement l'un de ces termes particuliers. De plus, tous les énoncés concernant des attentes, des projections ou des caractérisations de situations ou d'événements futurs renferment de l'information prospective. Les énoncés véhiculant de l'information prospective ne portent pas sur des faits historiques, mais représentent les attentes, les estimations et les projections de la direction au sujet d'événements futurs.

Si la direction estime que les attentes projetées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction à la date où ont été formulés ces énoncés prospectifs et que ces derniers sont assujettis à certains risques et incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent notablement de ceux qui sont projetés dans les énoncés prospectifs, notamment des facteurs dont il est question aux rubriques « *Risques et incertitudes* » du présent rapport de gestion et ceux dont il peut être question à l'occasion dans les documents déposés par la Société auprès d'autorités de réglementation en valeurs mobilières pouvant être consultés sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Par conséquent, les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction s'avère inexacte, les résultats et les faits nouveaux réels différeront très certainement, et peuvent différer de façon importante de ceux énoncés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Par conséquent, les acheteurs éventuels sont priés de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés prospectifs. Ces mises en garde visent tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Dans le présent rapport, les énoncés comportant de l'information prospective sont établis uniquement à la date des présentes. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de modifier les énoncés comportant de l'information prospective, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que la loi l'y oblige.

Ce rapport contient des énoncés prospectifs qui tiennent compte des risques et des incertitudes. Les résultats réels d'Alithya pourraient différer de façon significative de ceux dont il est question dans le présent rapport de gestion. Les facteurs qui pourraient causer ou contribuer à de tels écarts comprennent notamment ceux qui sont indiqués ci-dessous et ceux dont il est question dans la rubrique « *Risques et incertitudes* ».

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures qui n'ont pas été établies conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces

mesures doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

- Le terme « BAIIA ajusté » désigne le résultat net avant économie d'impôts, charges financières, opérations de change, amortissement des immobilisations incorporelles, amortissement des immobilisations corporelles, rémunération fondée sur des actions, coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises, coûts de séparation, coûts de mise en œuvre du système ERP et autres éléments excédentaires et ponctuels. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté constitue une mesure utile, car elle donne une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soient pris en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que les éléments hors trésorerie susmentionnés. Pour un rapprochement des pertes nettes et du BAIIA ajusté, se reporter à la rubrique « *BAIIA ajusté* » ci-après.
- Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée. Se reporter à la rubrique « *BAIIA ajusté* » ci-après.

Aperçu de la société

Alithya est un chef de file en consultation stratégique et en transformation numérique, regroupant environ 2 000 professionnels hautement qualifiés partout au Canada, aux États-Unis et en Europe. Depuis plus de 25 ans, les experts d'Alithya conseillent, guident et aident nos clients dans leur quête d'innovation et d'excellence en misant sur une utilisation optimale des technologies numériques.

L'offre intégrée proposée par la Société fait de cette dernière un partenaire de choix en technologies numériques pour concevoir et bâtir des solutions numériques novatrices et efficaces pour répondre aux enjeux d'affaires complexes. Le savoir-faire et l'approche orientée client d'Alithya permettent le déploiement d'un arsenal en constante évolution de solutions, de services et de compétences de pointe afin d'élaborer des solutions numériques ultraspécialisées axées sur le client.

Les services offerts par Alithya comprennent :

- la stratégie, incluant le conseil stratégique, la performance organisationnelle et l'architecture;
- les solutions Microsoft telles que Enterprise Resource Planning (ERP), Customer Relationship Management (CRM), de l'analytique d'affaires et des solutions reposant sur Azure;
- les solutions Oracle telles que Enterprise Performance Management (EPM), Enterprise Resource Planning (ERP Cloud), Enterprise Business Solutions (EBS) et de l'analytique d'affaires;
- L'intégration de systèmes et des solutions sur mesure.

La clientèle d'Alithya, qui représente un large éventail de secteurs d'activité, confie à la Société ses projets stratégiques dans des secteurs aussi variés que les secteurs de la finance, de l'investissement et

l'assurance, l'énergie, l'industrie manufacturière, le commerce de détail et la distribution, les services professionnels, les télécommunications, les transports, les soins de santé et le gouvernement.

Regroupement d'entreprises et placement privé

Aperçu

Groupe Alithya inc. (« Alithya » ou la « Société ») (anciennement 9374-8572 Québec Inc.) a été constitué en société le 8 mars 2018 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). La Société est issue de la fusion entre Alithya Canada Inc. (anciennement Groupe Alithya Inc.) (« Alithya d'auparavant »), constituée le 2 avril 1992 en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), qui s'intitule dorénavant Loi sur les sociétés par actions (Québec), Alithya USA Inc. (anciennement Edgewater Technology Inc.) (« Edgewater »), une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, qui était auparavant cotée en bourse (NASDAQ Global Market) et 9374-8572 Delaware Inc. (la « filiale américaine fusionnée »), une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware et une filiale en propriété exclusive de la Société. À l'ouverture des marchés le 2 novembre 2018, les actions à droit de vote subalterne de catégorie A de la Société ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au NASDAQ Capital Market (« NASDAQ ») sous le symbole « ALYA ».

Le 15 mars 2018, la Société, Alithya d'auparavant, Edgewater et la filiale américaine fusionnée ont conclu une convention d'arrangement, modifiée les 10 septembre 2018 et 17 octobre 2018 (la « convention d'arrangement »).

Le 1^{er} novembre 2018, conformément aux modalités de la convention d'arrangement, i) la Société a acquis Alithya d'auparavant par voie d'un plan d'arrangement conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (l'« arrangement ») et ii) la filiale américaine fusionnée a fusionné avec Edgewater et a été intégrée à Edgewater, pour faire d'Edgewater la société restante (la « fusion »). L'arrangement et la fusion pris dans leur ensemble sont appelés l'« opération » dans le présent document. L'opération permet à Alithya de poursuivre sa croissance et la diversification de ses services aux États-Unis, notamment les services en stratégie, en technologies de Microsoft et Oracle et en solutions personnalisées.

En contrepartie de l'arrangement, les anciens actionnaires d'Alithya d'auparavant ont reçu, pour chaque action ordinaire d'Alithya d'auparavant (les « actions ordinaires d'Alithya d'auparavant ») détenue immédiatement avant l'opération, une action à droit de vote subalterne de catégorie A nouvellement émise de la Société (les « actions à droit de vote subalterne ») et, pour chaque action à droit de vote multiple d'Alithya d'auparavant (les « actions à droit de vote multiple d'Alithya d'auparavant ») détenue immédiatement avant l'opération, une action à droit de vote multiple de catégorie B nouvellement émise de la Société (les « actions à droit de vote multiple »). En contrepartie de la fusion, les anciens actionnaires d'Edgewater ont reçu, pour chaque action ordinaire d'Edgewater (les « actions ordinaires d'Edgewater ») détenue immédiatement avant l'opération, 1,1918 action à droit de vote subalterne de la Société.

Après la réalisation de l'opération, les anciens actionnaires d'Alithya d'auparavant et d'Edgewater sont devenus actionnaires de la Société. De plus, Alithya d'auparavant et Edgewater sont devenues des filiales en propriété exclusive de la Société.

Dans le cadre de l'opération, et conformément aux modalités de la convention d'arrangement, Edgewater a déclaré un dividende exceptionnel équivalant à 1,15 \$ US l'action, soit environ 22 100 000 \$ (16 840 000 \$ US), au total, en espèces, aux actionnaires d'Edgewater inscrits immédiatement avant la date de clôture de l'opération. En outre, le prix d'exercice des options sur actions d'Edgewater en cours, immédiatement avant la date de clôture de l'opération, a été réduit d'un montant de 1,15 \$ US l'option.

L'opération a été approuvée par les actionnaires d'Alithya d'auparavant et par les actionnaires d'Edgewater, respectivement, le 25 octobre 2018 et le 29 octobre 2018.

Le 30 octobre 2018, Alithya d'auparavant a conclu un placement privé au titre duquel un total de 11 736 055 reçus de souscription ont été émis au prix de 4,50 \$ par reçu de souscription (le « placement »). Chaque reçu de souscription a été converti automatiquement en une action ordinaire d'Alithya d'auparavant immédiatement avant la clôture de l'opération et échangé par la suite pour une action à droit de vote subalterne de la Société, conformément à la convention d'arrangement. Le produit net du placement a été affecté à la réduction de la dette, au financement des projets de croissance future et aux fins générales de l'entreprise.

Répartition du prix d'achat

Aux fins de l'opération, Alithya d'auparavant est considérée comme l'acquéreuse d'Edgewater, étant donné que la Société a été constituée uniquement en vue de l'émission d'instruments de capitaux propres pour donner effet à l'opération. Une fois l'opération réalisée, les actionnaires d'Alithya d'auparavant sont par ailleurs devenus détenteurs de la majorité des actions à droit de vote de la Société. Puisque Edgewater satisfaisait à la définition d'entreprise, l'opération a pu être traitée comme un regroupement d'entreprises. Comme Alithya d'auparavant était considérée comme l'acquéreuse, le rapport de gestion est présenté comme si Alithya d'auparavant avait poursuivi ses activités. Par conséquent, les chiffres de la période précédente présentés dans le présent rapport de gestion sont ceux d'Alithya d'auparavant. Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur au moment de la clôture de l'opération, soit le 1^{er} novembre 2018.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la réalisation d'une évaluation indépendante. Si de nouveaux renseignements sur des faits et circonstances qui existaient à la date de l'opération étaient obtenus à l'intérieur de un an de la date de l'acquisition et que ces nouveaux renseignements imposaient des ajustements aux montants susmentionnés ou révélaient des provisions supplémentaires qui existaient à la date de l'opération, les justes valeurs seraient alors révisées.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, la Société a engagé des coûts d'acquisition d'environ 1 881 872 \$ et d'environ 3 929 908 \$, respectivement. Ces coûts ont été comptabilisés en tant que coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises. Les coûts liés à l'émission d'actions au titre du placement privé pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, qui se sont chiffrés à 2 764 885 \$, ont été comptabilisés en capitaux propres à titre de coûts d'émission d'actions.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Au 1 ^{er} novembre 2018
Trésorerie	24 869 \$
Débiteurs et autres créances	28 500
Impôts à recouvrer	1 770
Travaux en cours	1 741
Charges payées d'avance	1 076
Actifs courants	57 956
Immobilisations corporelles	510
Immobilisations incorporelles	39 410
Goodwill	49 491
Total des actifs acquis	147 367
Marge de crédit	15 749
Créditeurs et charges à payer	22 032
Dividendes à verser	22 108
Revenus différés	3 751
Passifs courants	63 640
Incitatifs à la location différés	64
Passifs d'impôt différé	4 727
Total des passifs pris en charge	68 431
Actifs nets acquis	78 936 \$

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité et à la main-d'œuvre de l'entreprise acquise ainsi qu'aux synergies qui devraient découler de l'intégration d'Edgewater dans les activités existantes de la Société.

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie principale de contrepartie transférée :

(en milliers de dollars)	Au 1 ^{er} novembre 2018
Émission de 17 458 348 actions	78 364 \$
Paiements fondés sur des actions	572
Contrepartie totale transférée	78 936 \$

Le prix du reçu de souscription de 4,50 \$ par reçu de souscription émis dans le cadre du placement privé réalisé avec de tiers investisseurs peut constituer une référence raisonnable pour établir la juste valeur des actions émises.

Après la clôture de l'opération, les options sur actions émises et en circulation d'Edgewater ont été échangées contre des options sur actions de la Société et sont réputées avoir été émises comme faisant partie de la contrepartie de l'opération. Leur juste valeur a été estimée à 572 000 \$ au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes :

Hypothèses moyennes pondérées	
Cours de l'action	4,94 \$
Prix d'exercice	3,52 \$ – 7,61 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,72 % – 2,37 %
Volatilité prévue ¹	30 %
Rendement en dividende	–
Durée prévue de l'option (en années)	0,04 – 3,19

¹ Déterminée sur la base de la volatilité observée chez des sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

Les activités d'Edgewater ont généré approximativement des revenus de 18,0 M\$, une marge brute de 7,4 M\$ et des pertes de 2,3 M\$ pour la Société pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2018.

Facteurs qui ont une incidence sur le résultat d'exploitation d'Alithya

Revenus

Des modifications apportées à certains accords qu'Alithya avait conclus avec ses clients pourraient avoir une incidence sur son résultat d'exploitation pour certaines périodes, y compris sur sa marge brute. Alithya tire des revenus principalement de la prestation de services de consultation dans le secteur des technologies numériques. Ces services sont fournis aux termes d'accords assortis de différents mécanismes de tarification. Les revenus tirés des contrats conclus entre Alithya et des clients se classent habituellement dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les revenus tirés des accords fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés lorsque la prestation des services a eu lieu. La majorité des revenus d'Alithya se situent dans cette catégorie.
- Les revenus tirés des accords à prix forfaitaire dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement sur la durée du service. Alithya se sert principalement des coûts de main-d'œuvre et des heures de travail pour évaluer l'avancement menant à la réalisation.
- Les revenus tirés des accords fondés sur une provision d'honoraires, aux termes desquels le client verse des honoraires récurrents en contrepartie d'un service mensuel récurrent (généralement un service de support). Les revenus tirés de ces accords sont constatés au fil du temps (au moyen d'une méthode d'entrée fondée sur les heures). La comptabilisation des revenus au fil du temps est fondée sur le fait que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services fournis.
- Les revenus tirés de la revente par Alithya de certains logiciels de série de tiers fournisseurs et de leur entretien. La majorité des logiciels vendus par Alithya sont livrés par voie électronique.

À ce titre, Alithya comptabilise les revenus lors du transfert de contrôle, lequel est réputé intervenir lorsque le client a) prend possession du logiciel par téléchargement (c'est-à-dire lorsque le client prend possession des données électroniques sur son équipement informatique), ou b) a reçu des codes d'accès qui lui permettent de prendre immédiatement possession du logiciel sur son équipement informatique conformément à une entente ou à un bon de commande pour le logiciel. Dans tous les cas, la revente de logiciels de tiers fournisseurs et le service d'entretien sont comptabilisées sur une base nette. Les logiciels créés par Alithya et l'entretien associé sont présentés sur une base brute, mais ils sont négligeables pour toutes les périodes présentées.

En ce qui concerne les accords à prix forfaitaire, Alithya peut également comptabiliser des pertes en raison de coûts supplémentaires liés à l'accord qui n'ont pas été prévus au moment de la passation du contrat. La direction analyse régulièrement la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes. Alithya n'a pas comptabilisé de perte significative relativement aux accords à prix forfaitaire pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2018 et 2017.

Alithya conclut parfois des accords comportant plusieurs obligations d'exécution qui comprennent habituellement des logiciels, des services de support (ou d'entretien) après la signature de l'accord et des services de consultation. Aux termes des accords qui comportent plusieurs obligations d'exécution, le prix de transaction doit être attribué à chaque obligation d'exécution en fonction d'un prix de vente distinct relatif. Alithya détermine le prix de vente distinct pour chacune des obligations d'exécution dans le cadre de son évaluation des accords comportant plusieurs obligations d'exécution. Alithya établit un prix de vente distinct pour les services de consultation en fonction d'un taux horaire fixe et uniforme pour les transactions distinctes. Alithya établit un prix de vente distinct pour les logiciels au moyen de prix de vente uniformes pour les composants logiciels. Enfin, Alithya établit un prix de vente distinct pour l'entretien en fonction des prix observables pour les renouvellements distincts.

L'équipe du recrutement d'Alithya utilise des outils perfectionnés de dotation en personnel pour répondre aux exigences des clients en matière de sélection de professionnels, y compris des contractuels externes, qui disposent de l'expérience et des aptitudes nécessaires pour satisfaire aux demandes du client rapidement et avec efficacité. De plus, Alithya offre un service de paie au moyen duquel les candidats recrutés comme contractuels et sélectionnés par les clients sont embauchés par Alithya, qui les affecte ensuite aux projets des clients. Alithya est responsable de toute l'administration ayant trait à ces candidats et facture au client le temps et le matériel selon une faible majoration. À mesure que le volume d'affaires global augmente, la direction a l'intention d'éliminer progressivement cette activité, qui représente une marge faible.

Charges d'exploitation

Le lien entre les charges relatives au personnel engagées dans le cadre d'un projet et les revenus dépend en grande partie des services des conseillers d'Alithya pouvant être facturés, des taux facturés aux clients d'Alithya et de la proportion des coûts non facturables associés au développement des affaires. Alithya passe en revue régulièrement les prix exigés pour ses services, la rémunération des professionnels et les coûts indirects pour s'assurer que les prix demandés et la rémunération sont concurrentiels par rapport à

ce qui se fait dans le secteur, ainsi que pour s'assurer que les coûts indirects sont équilibrés par rapport aux niveaux de revenus.

Alithya gère les activités de ses professionnels en surveillant de près les échéanciers des projets et les exigences en matière de dotation en personnel. Toutefois, si la demande pour les services professionnels d'Alithya vient à fluctuer rapidement, la Société pourrait subir des conséquences à court terme en ce qui a trait à l'utilisation de ses professionnels. Par exemple, comme les clients peuvent mettre fin à la plupart des projets qu'Alithya entreprend pour eux sans devoir payer de pénalité, l'interruption inattendue d'un projet pourrait obliger Alithya à payer des employés inutilisés jusqu'à ce qu'ils soient affectés à un autre projet. Même si les niveaux de dotation en personnel professionnel sont ajustés constamment afin de répondre à la demande générée par les projets en cours, Alithya doit également s'assurer de disposer d'un nombre suffisant de conseillers pour surveiller le déroulement de projets existants et participer à des activités de vente afin de conclure des accords avec de nouveaux clients.

Employés

La réussite d'Alithya est grandement attribuable à sa capacité de sélectionner, d'attirer, de retenir et de perfectionner des employés et des contractuels chevronnés et hautement qualifiés pour répondre aux besoins des clients. La concurrence au sein des marchés servis par Alithya est féroce et la compétition chez les entreprises du secteur des services-conseils en technologie est intense pour les professionnels qualifiés. Si Alithya ne parvient pas à attirer ou à retenir ses professionnels qui possèdent l'expérience et les aptitudes nécessaires pour offrir des services à ses clients, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser des projets existants ou de soumissionner pour en obtenir de nouveaux, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses revenus. Les ressources supplémentaires nécessaires pour attirer, retenir et perfectionner des employés ou des contractuels pourraient également avoir une incidence négative sur les marges d'Alithya.

Acquisitions

Alithya a engagé des coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'opération. Les coûts liés à l'acquisition comprennent des frais liés à la convention de placement, des honoraires juridiques, ainsi que des honoraires de cabinets comptables et d'autres professionnels ayant eu un rôle direct à jouer dans la réalisation des acquisitions. Les coûts d'intégration comprennent les coûts de séparation et les autres charges imputables à la réalisation des synergies entre les sociétés fusionnées. Si Alithya ne réussit pas à intégrer les sociétés acquises rapidement et à coût raisonnable, son résultat d'exploitation pourrait en subir les conséquences.

Résultat d'exploitation

(en milliers de dollars sauf pour les données par action)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	58 168 \$	40 406 \$	136 835 \$	118 829 \$
Coût des revenus	41 622	30 839	103 150	93 365
Marge brute	16 546	9 567	33 685	25 464
	28,4 %	23,7 %	24,6 %	21,4 %
Charges d'exploitation				
Charges de vente, générales et administratives	16 546	8 017	33 123	22 201
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises	3 178	-	5 226	779
Amortissement des immobilisations corporelles	238	217	656	651
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 445	1 418	5 429	4 254
Change	57	(1)	3	52
Total des charges d'exploitation	22 464	9 651	43 437	27 937
Résultat d'exploitation	(5 918)	(84)	(10 752)	(2 473)
Charges financières	542	514	1 619	1 519
Résultat avant impôts	(6 460)	(598)	(12 371)	(3 992)
Charge (économie) d'impôts	(1 034)	(25)	(2 626)	(167)
Résultat net	(5 426) \$	(573) \$	(9 745) \$	(3 825) \$
Résultat de base et dilué par action	(0,12) \$	(0,02) \$	(0,30) \$	(0,15) \$

Revenus

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les revenus ont atteint 58,2 M\$, ce qui représente une augmentation de 17,8 M\$, ou de 44,0 %, par rapport à 40,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. La contribution d'Alithya États-Unis à l'augmentation des revenus s'est chiffrée à 18,0 M\$, celle-ci ayant été contrebalancée par une baisse de 0,2 M\$ des revenus tirés des services de paie. La croissance solide des revenus provenant de la plupart des sphères d'activité, en raison de l'acquisition de nouveaux clients et de la réalisation de nouveaux projets, a été contrebalancée par un ralentissement ou un début tardif de certains projets.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, le total des revenus s'est établi à 136,8 M\$, ce qui représente une augmentation de 18,0 M\$, ou de 15,2 %, par rapport à 118,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. L'augmentation des revenus est attribuable à Alithya États-Unis. Les revenus tirés des services de paie ont diminué de 0,3 M\$, mais cette baisse a été compensée par une augmentation comparable des revenus à marge plus élevée tirés des employés et des contractuels dont les heures sont facturées. La Société a enregistré une croissance soutenue de ses revenus dans la plupart de ses sphères d'activité, laquelle a été contrebalancée par un ralentissement ou un début tardif de certains projets, tel qu'il est mentionné précédemment.

La Société vise à réduire la part des revenus tirés des services de paie, car les marges liées à ces activités sont inférieures à celles réalisées grâce aux revenus tirés des conseillers permanents et des contractuels dont les heures sont facturées. Le changement progressif de la composition du chiffre d'affaires découlant de la réduction des services de paie et de l'embauche d'un plus grand nombre de conseillers permanents devrait permettre de réaliser des marges brutes plus élevées.

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus, montant brut	66 578 \$	53 761 \$	160 312 \$	157 724 \$
Revenus tirés des services de paie	(8 730)	(13 916)	(24 520)	(40 265)
Revenus, à l'exclusion de ceux tirés des services de paie	57 848	39 845	135 792	117 459
Revenus tirés des services de paie, montant net	320	561	1 043	1 370
Total des revenus tirés de services de consultation	58 168 \$	40 406 \$	136 835 \$	118 829 \$

Marge brute

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la marge brute a augmenté de 6,9 M\$, ou de 73,0 %, pour s'établir à 16,5 M\$ par rapport à 9,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la marge brute, en pourcentage des revenus, a augmenté pour s'établir à 28,4 %, par rapport à 23,7 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2017.

La contribution d'Alithya États-Unis a été de 7,4 M\$ à l'augmentation de la marge brute, ce qui représente une marge brute de 40,9 %, contrebalancée par une réduction de la marge brute de 0,3 M\$ en raison de ralentissements et de débuts tardifs dans la réalisation de certains projets et d'une réduction de 0,2 M\$ des revenus nets tirés des services de paie. L'augmentation de la marge brute en pourcentage des revenus témoigne des stratégies à long terme de la direction en vue de poursuivre la transition et de réorienter les activités vers des sources de revenus à valeur ajoutée plus élevée.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, la marge brute a augmenté de 8,2 M\$, ou de 32,3 %, pour s'établir à 33,7 M\$ par rapport à 25,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour se chiffrer à 24,6 %, par rapport à 21,4 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017.

Alithya États-Unis a contribué pour 7,4 M\$ à l'augmentation de la marge brute. L'augmentation nette de la marge brute s'est chiffrée à 1,1 M\$ dans d'autres sphères d'activité malgré quelques ralentissements dans la réalisation de certains projets. Elle a été contrebalancée par une réduction de 0,3 M\$ des revenus nets tirés des services de paie. L'augmentation de la marge brute en pourcentage des revenus témoigne des stratégies à long terme de la direction en vue de poursuivre la transition et de réorienter les activités vers des sources de revenus à valeur ajoutée plus élevée.

Le coût des revenus, dont il est question dans le calcul de la marge brute, comprend les coûts de main-d'œuvre liés aux employés permanents dont les heures sont facturées, déduction faite des crédits d'impôt, les coûts des contractuels, les cotisations sociales, les coûts de logiciels et de licences, les avantages sociaux et les frais de déplacement dans le cadre de projets pour les clients.

Informations sectorielles

Un secteur opérationnel consiste en une composante d'une société qui exerce des activités potentiellement génératrices de revenus et de dépenses, incluant avec les autres secteurs d'Alithya.

Compte tenu des renseignements reçus et analysés périodiquement par les décideurs, Alithya a conclu qu'elle n'avait qu'un seul secteur isolable. Les résultats au sein de ce seul secteur isolable peuvent être analysés par emplacement géographique (Canada, États-Unis et Europe).

Le tableau suivant présente le total des revenus par emplacement géographique.

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre				Périodes de neuf mois closes les 31 décembre			
	2018		2017		2018		2017	
Canada	37 731 \$	64,9 %	37 557 \$	92,9 %	110 544 \$	80,8 %	111 278 \$	93,6 %
É.-U.	16 415	28,2 %	—	—	16 415	12,0 %	—	—
Europe	4 022	6,9 %	2 849	7,1 %	9 876	7,2 %	7 551	6,4 %
Total des revenus	58 168 \$	100,0 %	40 406 \$	100,0 %	136 835 \$	100,0 %	118 829 \$	100,0 %

L'opération a accru l'apport des États-Unis au total des revenus par emplacement géographique pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, lequel apport a représenté 28,2 % et 12,0 % des revenus totaux, respectivement.

Charges d'exploitation

Charges de vente, générales et administratives

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires, les traitements et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les honoraires professionnels, les frais d'occupation, les frais liés aux technologies de l'information et de communications, la rémunération fondée sur des actions, les droits d'inscription à la cote et les frais de placement et d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 16,6 M\$, ce qui représente une augmentation de 8,6 M\$, ou de 106,5 %, par rapport à 8,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Alithya États-Unis a contribué pour 7,2 M\$ à l'augmentation de ces charges. L'augmentation est également attribuable principalement aux coûts de rémunération des employés de 0,8 M\$, étant donné que Alithya a accru son effectif administratif en vue de gérer adéquatement les tâches supplémentaires qui sont liées à son statut de société ouverte, aux honoraires professionnels de 0,5 M\$, ainsi qu'aux frais liés aux technologies de l'information et aux communications de 0,2 M\$, puisque Alithya continue d'améliorer ses systèmes et d'intégrer ses acquisitions. Cette augmentation a été contrebalancée par une réduction de 0,4 M\$ de la rémunération fondée sur des actions.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, les charges de vente, générales et administratives ont atteint 33,1 M\$, ce qui représente une augmentation de 10,9 M\$, ou de 49,2 %, par rapport à 22,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Alithya États-Unis a contribué

pour 7,2 M\$ à l'augmentation de ces charges. L'augmentation est également attribuable principalement à une hausse de 2,3 M\$ des coûts de rémunération des employés, tel qu'il est mentionné ci-dessus, ainsi qu'à une augmentation de 1,3 M\$ des honoraires professionnels, de 0,6 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,3 M\$ des frais liés à la formation des employés et à d'autres activités et de 0,2 M\$ des frais d'occupation liés à l'ouverture d'un nouveau bureau en Ontario afin de mieux servir la clientèle, contrebalancée par une réduction de 1,1 M\$ de la rémunération fondée sur des actions.

À la suite de l'opération, Alithya a été inscrite à la cote de la TSX et du NASDAQ. En prévision de l'inscription à la cote, Alithya a engagé des coûts pour accroître ses effectifs, des honoraires professionnels en ce qui a trait à la présentation de l'information financière, des frais de recrutement en vue d'augmenter la taille et l'expertise de l'équipe aux niveaux requis pour une société ouverte et des droits d'inscription à la cote.

Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans les charges de vente, générales et administratives et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Régime d'options sur actions	114 \$	74 \$	236 \$	215 \$
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	134	121	421	287
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	269	596	807	2 105
Droits différés à la valeur d'actions	117	—	118	—
Primes à la direction et autre rémunération à payer	—	150	—	529
	634 \$	941 \$	1 582 \$	3 136 \$

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 0,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 0,3 M\$, ou de 32,6 %, par rapport à 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. La baisse de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable à une diminution de l'acquisition d'actions émises à titre de rémunération fondée sur des actions aux employés lors d'acquisitions de sociétés antérieures, ainsi qu'à la non-attribution de primes fondée sur des actions et d'autres rémunérations à la direction. Cette baisse a été en partie contrebalancée par l'augmentation des charges liées aux options sur actions et aux droits différés à la valeur d'actions.

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 1,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 1,5 M\$, ou de 49,6 %, par rapport à 3,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. La baisse de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable à une diminution de l'acquisition d'actions émises à titre de rémunération fondée sur des actions aux employés lors d'acquisitions de sociétés antérieures, ainsi qu'à la non-attribution de primes fondée sur des actions et d'autres rémunérations à la direction. Cette baisse a été en partie contrebalancée par l'augmentation des charges liées aux options sur actions et aux droits différés à la

valeur d'actions ainsi que par la hausse du nombre de participants au régime d'achat d'actions des employés.

Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises

Les coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises se sont élevés à 3,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à néant pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Les coûts d'acquisition, qui se sont élevés à 1,9 M\$, étaient liés à l'opération et comprenaient principalement des honoraires juridiques, ainsi que des honoraires de cabinets comptables et d'autres professionnels. Les coûts liés à l'intégration d'Alithya USA se sont élevés à 1,3 M\$ et comprenaient principalement des honoraires professionnels et des coûts de séparation.

Les coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises se sont chiffrés à 5,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, ce qui représente une hausse de 4,4 M\$, par rapport à 0,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Les coûts d'acquisition, qui se sont élevés à 3,9 M\$, étaient liés à l'opération et comprenaient principalement des honoraires juridiques, ainsi que des honoraires de cabinets comptables et d'autres professionnels. Les coûts liés à l'intégration d'Alithya USA se sont élevés à 1,3 M\$ et comprenaient principalement des honoraires professionnels et des coûts de séparation.

Amortissement des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est chiffré respectivement à 0,2 M\$ et à 0,7 M\$ pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017. Ces coûts étaient composés principalement de l'amortissement du mobilier, des agencements, du matériel, du matériel informatique et des aménagements des locaux loués d'Alithya.

Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 1,0 M\$, ou de 72,4 %, pour se chiffrer à 2,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 par rapport à 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Ces coûts étaient composés principalement de l'amortissement de relations clients comptabilisées lors des acquisitions antérieures et de logiciels. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, l'amortissement des immobilisations incorporelles été sensiblement le même, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 1,1 M\$, ou de 27,6 %, pour se chiffrer à 5,4 M\$ par rapport à 4,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017.

Alithya amortit les relations clients sur une période de trois à dix ans et a comptabilisé une charge de 2,3 M\$ à cet égard pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 0,7 M\$, ou de 46,3 %, par rapport à 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, Alithya a comptabilisé une charge d'amortissement des relations clients de 5,1 M\$, soit une augmentation de 0,3 M\$, ou de 6,8 %, par rapport à 4,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Dans les deux cas, l'augmentation était liée à la charge d'amortissement des relations clients acquises d'Alithya USA dans le cadre de l'opération.

Alithya amortit les logiciels sur une période de trois ans. La charge d'amortissement des logiciels a été négligeable pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Change

Le change s'est établi à 0,1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, comparativement à néant pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017. La hausse est liée aux pertes non réalisées et réalisées sur les opérations libellées en devises.

Autres résultats nets et charges

Charges financières

Le résumé des charges financières s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme	80 \$	280 \$	563 \$	835 \$
Intérêts et frais de financement	301	171	749	491
Amortissement des charges financières	103	5	133	19
Capitalisation des intérêts au titre des soldes d'achat à payer	58	58	174	174
	542 \$	514 \$	1 619 \$	1 519 \$

Les charges financières se sont établies à 0,5 M\$ pour les trimestres clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Les charges financières ont totalisé 1,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, ce qui constitue une hausse de 0,1 M\$, ou de 6,6 %, comparativement à 1,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. La hausse des charges financières est principalement attribuable aux intérêts relatifs à la marge de crédit d'Alithya, sur lequel des montants plus élevés ont été prélevés au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, et à l'amortissement accru des charges financières, partiellement contrebalancées par une diminution des intérêts sur la dette à long terme, qui a été remboursée principalement au moyen du produit du placement privé le 1^{er} novembre 2018.

Impôts sur le résultat

Les économies d'impôts se sont établies à 1,03 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une hausse de 1,00 M\$, par rapport à 0,03 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. La hausse est principalement attribuable à une augmentation des pertes fiscales découlant d'entités d'Alithya en position de perte.

Les économies d'impôts se sont établies à 2,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, ce qui représente une hausse de 2,4 M\$, par rapport à 0,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. La hausse est attribuable à une augmentation des pertes fiscales découlant des entités d'Alithya en position de perte et des écarts entre l'amortissement comptable et fiscal, contrebalancée par

la charge d'impôt exigible de nos entités assujetties à l'impôt. Le total des économies d'impôts était composé de 0,7 M\$ en charge d'impôt exigible et de 3,3 M\$ en recouvrement d'impôt différé pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, par rapport à 0,04 M\$ en charge d'impôt exigible et à 0,2 M\$ en recouvrement d'impôt différé pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017.

Résultat net et perte par action

Le résultat net d'Alithya pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est élevé à 5,4 M\$, soit une hausse de 4,8 M\$, comparativement à 0,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Par action, cela s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,12 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 0,02 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. L'augmentation des coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et du coût de séparation a été contrebalancée par la diminution de la rémunération fondée sur des actions, les coûts de mise en œuvre du système ERP prévus et la hausse des économies d'impôts pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement au trimestre clos le 31 décembre 2017.

Le résultat net d'Alithya pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 s'est élevé à 9,7 M\$, soit une hausse de 5,9 M\$, comparativement à 3,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Par action, cela s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,30 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 0,15 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. L'augmentation des coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises et de l'amortissement des immobilisations incorporelles a été contrebalancée par la diminution de la rémunération fondée sur des actions et l'augmentation des économies d'impôts pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, comparativement à la période de neuf mois close le 31 décembre 2017.

BAlIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net et du BAlIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	58 168 \$	40 406 \$	136 835 \$	118 829 \$
Résultat net	(5 426) \$	(573) \$	(9 745) \$	(3 825) \$
Charges financières	542	514	1 619	1 519
Charge (économie) d'impôts	(1 034)	(25)	(2 626)	(167)
Amortissement des immobilisations corporelles	238	217	656	651
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 445	1 418	5 429	4 254
Change	57	(1)	3	52
BAlIA¹	(3 178)	1 550	(4 664)	2 484
<i>Ajusté pour :</i>				
Rémunération fondée sur des actions	634 \$	941 \$	1 582 \$	3 136 \$
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises	3 178	—	5 226	779
Locaux à bureaux excédentaires, déduction faite des revenus de sous-location	—	—	—	79
Honoraires de consultation non récurrents	—	18	—	54
Coût de séparation	351	238	599	589
Mise en œuvre du système ERP	340	444	1 239	1 157
BAlIA ajusté¹	1 325 \$	3 191 \$	3 982 \$	8 278 \$
Marge du BAlIA ajusté ¹	2,3 %	7,9 %	2,9 %	7,0 %

¹Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « *Mesures non conformes aux IFRS* » ci-dessus.

Le BAlIA ajusté s'est chiffré à 1,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 1,9 M\$, ou de 58,6 %, par rapport à 3,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. L'apport positif d'Alithya USA a été partiellement compensé par une combinaison de charges non récurrentes et récurrentes liées à son statut de société ouverte et à son expansion. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 2,3 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, par rapport à 7,9 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Se reporter à la rubrique « *Mesures non conformes aux IFRS* » ci-dessus pour obtenir une description du BAlIA ajusté et de la marge du BAlIA ajusté.

Le BAlIA ajusté s'est chiffré à 4,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 4,3 M\$, ou de 51,9 %, par rapport à 8,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. L'apport positif d'Alithya USA a été partiellement compensé par une combinaison de charges non récurrentes et récurrentes liées à son statut de société ouverte et à son expansion. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 2,9 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, par rapport à 7,0 % pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017.

Liquidité et ressources en capital

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de facilités de crédit existantes et de l'émission d'actions. Alithya

cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente les activités de flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation	(9 720) \$	4 783 \$	(12 658) \$	(57) \$
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'investissement	24 051	(832)	23 582	(17 059)
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités de financement	(3 619)	2 681	(11 673)	19 463
Effet de la fluctuation des taux de change	1 986	—	1 731	—
Variation nette de la trésorerie	12 698	6 632	982	2 347
Trésorerie au début de la période	2 749	4 284	14 465	8 569
Trésorerie à la fin de la période	15 447 \$	10 916 \$	15 447 \$	10 916 \$

Flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 9,7 M\$, soit une diminution de 14,5 M\$, comparativement à 4,8 M\$ provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 découlent principalement du résultat net de 5,4 M\$, plus 2,2 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie au résultat net, y compris l'amortissement, les impôts différés et la rémunération fondée sur des actions, et 6,5 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Comparativement, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 découlent principalement du résultat net de 0,6 M\$, plus 2,6 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie au résultat net et 2,8 M\$ en variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018 s'expliquent par une diminution de 6,3 M\$ des créditeurs et charges à payer, une augmentation de 1,7 M\$ de travaux en cours, de 0,9 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et de 0,9 M\$ des charges payées d'avance, partiellement contrebalancée par une baisse de 2,0 M\$ des débiteurs et autres créances, une augmentation de 0,7 M\$ des revenus différés et une diminution de 0,6 M\$ des impôts à recouvrer. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, les flux de trésorerie provenant des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 2,8 M\$ comprenaient principalement une diminution de 8,4 M\$ des débiteurs attribuable aux efforts accrus de recouvrement, partiellement contrebalancée par une baisse de 4,8 M\$ des créditeurs et charges à payer et une augmentation de 0,9 M\$ des crédits d'impôt à recevoir.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 12,7 M\$, soit une augmentation de 12,6 M\$, comparativement à 0,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie pour la période de neuf mois

close le 31 décembre 2018 découlent principalement du résultat net de 9,7 M\$, plus 4,6 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie au résultat net, y compris l'amortissement, les impôts différés et la rémunération fondée sur des actions, et 7,6 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Comparativement, les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 découlent principalement du résultat net de 3,8 M\$, plus 8,4 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie au résultat net et 4,7 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 7,6 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 s'expliquent par une diminution de 10,3 M\$ des créditeurs et charges à payer, une augmentation de 0,9 M\$ des charges payées d'avance et une baisse de 0,8 M\$ des provisions, partiellement contrebalancée par une baisse de 1,5 M\$ des débiteurs et autres créances, de 1,4 M\$ de travaux en cours, de 0,9 M\$ des impôts à recouvrer et de 0,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 4,7 M\$ comprenaient principalement une augmentation de 2,7 M\$ des débiteurs, de 2,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et de 1,2 M\$ de travaux en cours, partiellement contrebalancée par une hausse de 1,1 M\$ des créditeurs et charges à payer et de 0,9 M\$ des revenus différés.

Flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'investissement se sont élevés à 24,1 M\$, ce qui représente une augmentation de 24,9 M\$, comparativement à 0,8 M\$ affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 découlaient principalement de flux de trésorerie nets de 24,9 M\$ acquis dans le cadre de l'opération, partiellement compensés par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 0,8 M\$ dans le cours normal des activités.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'investissement se sont élevés à 23,6 M\$, soit une augmentation de 40,7 M\$, comparativement à 17,1 M\$ pour les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 découlaient principalement des flux de trésorerie nets de 24,9 M\$ acquis dans le cadre de l'opération, partiellement compensés par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 1,3 M\$ dans le cours normal des activités. En comparaison, les flux de trésorerie utilisés au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 découlaient principalement de paiements de 13,4 M\$ liés à une acquisition antérieure (déduction faite de la trésorerie acquise de 2,3 M\$), de la variation de la trésorerie soumise à restrictions de 2,1 M\$ et d'achats d'immobilisations corporelles et incorporelles de 1,6 M\$ dans le cours normal des activités.

Flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont établis à 3,6 M\$, soit une diminution de 6,3 M\$, comparativement à des flux de trésorerie découlant

des activités de financement de 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 découlaient principalement du produit de 50,8 M\$, déduction faite des coûts d'émission d'actions, de l'émission d'actions au titre du placement privé réalisé dans le cadre de l'opération, plus que compensés par des versements de dividendes de 24,0 M\$, soit 22,1 M\$ versés aux actionnaires d'Edgewater et 1,9 M\$ en dividendes accumulés versés aux actionnaires d'Alithya d'auparavant avant la clôture de l'opération, des remboursements nets de 14,9 M\$ sur la dette à long terme, des remboursements de 14,4 M\$ au titre d'une marge de crédit et 0,4 M\$ en rachats d'actions. En comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 découlaient principalement de prélèvements nets de 3,0 M\$ au titre d'une marge de crédit afin de financer les activités quotidiennes, partiellement compensés par des rachats d'actions de 0,3 M\$.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont élevés à 11,7 M\$, soit une diminution de 31,2 M\$, ou de 160,0 %, comparativement à des flux de trésorerie découlant des activités de financement de 19,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 découlaient principalement du produit de 50,0 M\$, déduction faite des coûts d'émission d'actions, de l'émission d'actions au titre du placement privé réalisé dans le cadre de l'opération, plus que compensés par des versements de dividendes de 24,0 M\$, soit 22,1 M\$ versés aux actionnaires d'Edgewater et 1,9 M\$ en dividendes accumulés versés aux actionnaires d'Alithya d'auparavant avant la clôture de l'opération, des remboursements nets de 15,2 M\$ sur la dette à long terme, des remboursements de 22,2 M\$ au titre d'une marge de crédit et 0,4 M\$ en rachats d'actions. En comparaison, les flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 découlaient principalement de prélèvements nets de 19,8 M\$ au titre d'une marge de crédit afin de financer les activités quotidiennes et de faire des paiements relativement à une acquisition antérieure, partiellement compensés par des rachats d'actions de 0,4 M\$.

Ressources en capital

Le capital d'Alithya se compose de la trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des parties prenantes et à soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et préserve la capacité de respecter ses obligations financières, à assurer des liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à offrir aux actionnaires un rendement rentable sur le capital qu'Alithya investit.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles en dépôt et, le cas échéant, les emprunts bancaires.

Marge de crédit et dette à long terme

Alithya dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 M\$, à partir de laquelle des montants en dollars canadiens ou en dollars américains peuvent être prélevés, portant intérêt au taux préférentiel de la banque, majoré de 1,35 %. La marge de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang de 40 M\$ sur tous les actifs d'Alithya d'auparavant et par un contrat de sûreté générale couvrant les créances et est assujettie aux clauses restrictives habituelles. La banque peut révoquer la marge de crédit en tout temps, en totalité ou en partie. Le montant total autorisé est calculé sous forme de prélèvements sur la marge de crédit, moins les soldes de trésorerie des comptes bancaires. Il n'y a eu aucun changement dans les modalités de la marge de crédit autorisée depuis le 31 mars 2018.

Le 1^{er} novembre 2018, au moyen du produit du placement privé, Alithya a remboursé sa marge de crédit et sa dette à long terme qui s'élevait respectivement à environ 15,7 M\$ et à 15,6 M\$. De plus, dans le cadre de l'opération, Alithya a pris en charge une dette bancaire de 12,0 M\$ US d'Edgewater. La dette a été remboursée au moyen de la marge de crédit existante d'Alithya.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie s'élevait à 15,4 M\$, la trésorerie soumise à restrictions détenue en fiducie conformément aux obligations contractuelles découlant des acquisitions d'entreprises était de 2,2 M\$ et 18,4 M\$ (13,5 M\$ US) avaient été prélevés sur la marge de crédit. Tel qu'il est décrit ci-dessus, le montant prélevé sur la marge de crédit a été contrebalancé par un solde de trésorerie de 11,8 M\$ dans les divers comptes bancaires d'Alithya (inclus dans la trésorerie de 15,4 M\$ à l'état consolidé de la situation financière) lors du calcul du montant autorisé de 25 M\$ pouvant être prélevé sur la marge de crédit. Comparativement, au 31 mars 2018, la trésorerie s'élevait à 14,5 M\$, la trésorerie soumise à restrictions détenue en fiducie conformément aux obligations contractuelles découlant des acquisitions d'entreprises était de 2,1 M\$ et 24,1 M\$ avaient été prélevés sur la marge de crédit. Tel qu'il est décrit ci-dessus, le montant prélevé sur la marge de crédit a été contrebalancé par un solde de trésorerie de 12,7 M\$ dans les divers comptes bancaires d'Alithya (inclus dans la trésorerie de 14,5 M\$ à l'état consolidé de la situation financière) lors du calcul du montant autorisé de 25 M\$ pouvant être prélevé sur la marge de crédit.

Aux termes de l'entente, Alithya est tenue de respecter certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. Au 31 décembre 2018, Alithya se conformait à ses clauses restrictives financières.

Le 22 janvier 2019, Alithya a conclu une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 60 M\$, qui remplace sa facilité précédente. Les prélèvements sur la facilité peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains, et la facilité est offerte sous forme d'avances à un taux préférentiel, d'avances au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), d'acceptations bancaires et de lettres de crédit pouvant aller jusqu'à 2,5 M\$.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,00 % à 0,75 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge applicable allant de 1,00 % à 2,00 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité des actifs, à l'exclusion de l'équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement lié aux crédits d'impôt remboursable, d'un maximum de 7 500 000 \$. La facilité de crédit vient à échéance en 2022 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires de un an, au gré du prêteur.

Obligations contractuelles

En plus des engagements présentés dans les derniers états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2018, au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a conclu des contrats de location à long terme relativement à la location de ses installations, dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à environ 11,2 M\$, dont un montant de 2,5 M\$ US.

(en milliers de dollars)	Au 31 décembre 2018	
	Total	\$ US
2019	243 \$	178 \$
2020	934	579
2021	1 325	324
2022	1 409	335
2023	1 409	335
Par la suite	5 890	755
	11 210 \$	2 506 \$

Arrangements hors bilan

Il n'y a eu aucun changement important à l'égard des arrangements hors bilan depuis le 31 mars 2018 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

Capital-actions et dividendes

Le 30 octobre 2018, la Société a modifié ses statuts afin de créer un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et un nombre illimité d'actions privilégiées. De plus, la seule action ordinaire émise précédemment pour une contrepartie en espèces de 1,00 \$ a été annulée.

Capital autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Actions privilégiées, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang sur toute autre catégorie de rang inférieur aux actions privilégiées, aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A et aux actions à droit de vote multiple de catégorie B quant au versement de dividendes, au remboursement de capital et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, à proportions égales à l'ensemble des autres séries,

convertibles en actions de toute autre catégorie ou échangeables contre des actions de toute autre catégorie.

Actions à droit de vote subalterne de catégorie A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions à droit de vote multiple de catégorie B quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée.

Actions à droit de vote multiple de catégorie B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions à droit de vote subalterne de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, convertibles au gré du porteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie A, convertibles au décès du porteur, sous réserve des droits contractuels de premier refus, à raison d'une action à droit de vote multiple de catégorie B contre une action à droit de vote subalterne de catégorie A.

Capital émis

En raison des restrictions imposées à la Société dans le cadre de l'opération, il a été établi qu'Alithya d'auparavant n'était pas en mesure d'émettre ou de racheter équitablement des titres de son capital-actions ni d'en déterminer la juste valeur marchande. Comme il a été réalisé avec de tiers investisseurs, le placement privé peut constituer une référence raisonnable pour établir la juste valeur marchande des actions au cours de 4,50 \$ par action. Le 31 octobre, immédiatement avant l'opération, Alithya d'auparavant a réalisé les opérations suivantes afin de régler les obligations quant aux actions en circulation, au cours de 4,50 \$ par action, soit le cours du placement privé :

- Les dividendes accumulés sur les actions de catégorie K et les actions de catégorie L ont été déclarés et versés au moyen de l'émission de respectivement 103 704 et 44 444 actions de catégorie A, respectivement d'une valeur attribuée de 466 667 \$ et 200 000 \$ au total;
- 68 615 actions de catégorie AA et 307 230 actions de catégorie A ont été émises relativement au règlement des obligations, pour un montant de respectivement 308 769 \$ et de 1 382 036 \$, aux fins de rémunération d'employés, de services professionnels offerts et du régime d'achat d'actions des employés;
- Le rachat de 95 970 actions de catégorie A d'anciens employés, ayant une valeur attribuée de 251 615 \$ au total, pour une contrepartie en espèces totale de 431 752 \$, la différence donnant lieu à une prime au rachat d'actions de 180 137 \$ étant inscrite au déficit.

Alithya d'auparavant a également réalisé les opérations suivantes :

- Le 31 octobre 2018, les dividendes accumulés sur les actions de catégorie J ont été déclarés et versés en espèces pour un montant total de 1 864 383 \$.
- Dans le cadre du placement privé, 11 736 055 actions de catégorie A d'Alithya d'auparavant ont été émises pour une contrepartie en espèces de 52 812 248 \$. La Société a engagé des coûts d'émission d'actions d'un montant de 2 764 885 \$.
- Au 31 mars 2018, les arrérages de dividendes totalisaient 1 571 233 \$ sur les actions de catégorie J, 385 000 \$ sur les actions de catégorie K et 165 000 \$ sur les actions de catégorie L.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2018 au 1^{er} novembre 2018, les actions de catégorie A et les actions de catégorie AA d'Alithya d'auparavant ont évolué comme suit :

(en milliers de dollars)	Catégorie A		Catégorie AA	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture (solde d'Alithya d'auparavant)	12 009 378	30 948 \$	7 100 369	3 206 \$
Émises relativement aux dividendes et à la rémunération des employés	455 378	2 051	68 615	309
Émises dans le cadre du placement privé	11 736 055	50 761	—	—
Rachat	(95 970)	(252)	—	—
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	—	807	—	—
Solde de clôture	24 104 841	84 315 \$	7 168 984	3 515 \$

Les actions d'Alithya d'auparavant suivantes ont été annulées et automatiquement converties à raison d'une action pour une action à droit de vote subalterne de catégorie A et d'une action à droit de vote multiple de catégorie B de la Société.

(en milliers de dollars)	Catégorie A		Catégorie B	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
A	24 104 841	84 315 \$	—	— \$
A-CRCD	1 773 212	5 250	—	—
A-IQ	1 637 204	4 847	—	—
AA	—	—	7 168 984	3 515
J	1 742 342	5 000	—	—
K	1 182 164	3 500	—	—
L	506 642	1 500	—	—
Solde de clôture avant le regroupement d'entreprises	30 946 405	104 412	7 168 984	3 515
Actions de catégorie A émises au regroupement d'entreprises	17 458 348	78 364	—	—
Solde de clôture	48 404 753	182 776 \$	7 168 984	3 515 \$

Au 31 décembre 2018 et au 31 mars 2018, le capital-actions émis de la Société et d'Alithya d'auparavant, respectivement, s'établissait comme suit :

(en milliers de dollars)	Au 31 décembre 2018		Au 31 mars 2018	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Catégorie A	48 404 753	182 776 \$	—	\$
Catégorie B	7 168 984	3 515	—	—
A	—	—	12 009 378	30 948
A-CRCD	—	—	1 773 212	5 250
A-IQ	—	—	1 637 204	4 847
AA	—	—	7 100 369	3 206
J	—	—	1 742 342	5 000
K	—	—	1 182 164	3 500
L	—	—	506 642	1 500
Solde de clôture	55 573 737	186 291 \$	25 951 311	54 251 \$

Par ailleurs, avant la clôture de l'opération, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (Alithya Digital Technology Corporation (« ADT »), auparavant Systemware Innovation Corporation), des actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits furent acquis pendant la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 s'élève à 611 190 \$;
- Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (Pro2p), les actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits furent acquis pendant la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 s'élève à 195 313 \$.

Régime d'achat d'actions

Conformément à la convention d'arrangement, tous les droits de chaque participant au régime d'achat d'actions des employés d'Alithya d'auparavant ont été annulés en échange de droits pratiquement équivalents aux termes du régime d'achat d'actions d'Alithya adopté par la Société le 31 octobre 2018.

Le 1^{er} novembre 2018, tous les droits de chaque participant au régime d'achat d'actions des employés d'Alithya d'auparavant ont été annulés en échange de droits équivalents aux termes du régime d'achat d'actions d'Alithya.

Aux termes du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant en actions équivalant à la cotisation de base de l'employé, allant de 1 % à 3,5 %, selon le poste occupé par l'employé. L'employé peut effectuer des cotisations supplémentaires jusqu'à concurrence d'un montant total, incluant les cotisations de base, correspondant à 10 % de son salaire brut annuel. La Société ne verse toutefois pas de cotisations de contrepartie à l'égard de ces cotisations supplémentaires. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant qui achète des actions à droit de vote subalterne sur le marché libre au nom des employés par l'intermédiaire de la TSX ou du NASDAQ. La charge liée aux cotisations de la Société est comptabilisée au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Régime d'options sur actions

Conformément à la convention d'arrangement, chaque option d'achat d'une action ordinaire d'Alithya d'auparavant ou d'une action ordinaire à droit de vote multiple d'Alithya d'auparavant, acquise ou non, qui était en circulation immédiatement avant l'opération a été échangée, pratiquement selon les mêmes conditions que celles applicables à ces options immédiatement avant l'opération, pour respectivement de nouvelles options de la Société pouvant être levées pour obtenir des actions à droit de vote subalterne de la Société et des actions à droit de vote multiple de la Société. En outre, chaque option d'achat d'une action ordinaire d'Edgewater aux termes du régime incitatif d'Edgewater, acquise ou non, qui était en circulation immédiatement avant l'opération a été échangée, pratiquement selon les mêmes conditions que celles applicables immédiatement avant l'opération, pour une option visant à acquérir 1,1918 action à droit de vote subalterne de la Société, conformément au régime incitatif de celle-ci.

Aux termes du régime incitatif à long terme (le « régime »), le conseil d'administration (le « conseil ») peut attribuer, à son gré, des options sur actions visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Le conseil fixe le prix d'exercice au moment de l'octroi de l'option, lequel prix d'exercice doit dans tous les cas ne pas être inférieur au cours de clôture le plus élevé de ces actions à la TSX ou au NASDAQ le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'octroi. Les droits rattachés aux options sur actions sont acquis, conformément à la convention écrite applicable conclue par le participant et la Société, laquelle convention peut inclure des conditions d'acquisition fondées sur le rendement. L'acquisition des droits se fait généralement quatre ans après la date de l'attribution des options et ces droits peuvent être exercés au plus tard au dixième anniversaire de la date de l'attribution, sauf en cas de décès, d'invalidité, de départ à la retraite ou de cessation d'emploi. Le régime limite, à tout moment au cours d'une période de un an, le nombre d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émis aux termes du régime à 10 % du nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options pour chaque période indiquée :

Périodes closes les	31 décembre 2018		31 mars 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde d'ouverture	1 296 660	2,66	1 040 160	2,36
Attribuées	660 000	4,50	314 000	3,80
Émission réputée d'options de remplacement au regroupement d'entreprises	910 452	5,28	—	—
Confisquées	(43 500)	3,73	(55 000)	3,12
Levées	—	—	(2 500)	2,21
Solde de clôture	2 823 612	3,92	1 296 660	2,66
Options pouvant être levées à la clôture de la période	1 605 262	3,68	788 160	2,15

Le 1^{er} novembre 2018, au moment de la clôture de l'opération, Alithya a émis au total 660 000 options visant l'achat de 660 000 actions à droit de vote subalterne, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, au prix d'exercice de 4,50 \$.

Aucune option n'a été levée au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2018.

Les tableaux suivants résumant, pour chaque prix d'exercice, le nombre d'options sur actions en cours, leur prix d'exercice, par devise, et leur durée moyenne pondérée à courir, en années :

Prix d'exercice (\$)	Au 31 décembre 2018		Au 31 mars 2018	
	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années
1,90	363 160	2,75	363 160	4,50
1,92	100 000	4,93	100 000	4,50
2,21	115 000	5,42	115 000	6,00
2,46	100 000	4,25	100 000	5,00
2,87	120 000	6,68	120 000	7,00
2,96	188 500	7,27	192 000	8,00
3,29	4 000	7,92	4 000	8,70
3,80	262 500	8,44	302 500	9,16
4,50	660 000	9,84	—	—
	1 913 160		1 296 660	

Prix d'exercice, par fourchette (\$ US)	Au 31 décembre 2018	
	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années
1,99	93 027	3,18
De 2,26 à 3,20	259 265	3,82
De 3,86 à 4,45	97 728	8,05
De 4,59 à 4,85	198 832	5,36
De 4,90 à 5,45	261 600	6,97
	910 452	

Droits différés à la valeur d'actions

Aux termes du régime, le conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut octroyer des droits différés à la valeur d'actions (« DDVA ») visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les DDVA sont réglés à la date à laquelle le prévoit la convention écrite applicable conclue par le participant et la Société, pourvu que cette date tombe après la date de cessation d'emploi du participant. Si la convention n'établit pas une date de règlement, ils sont réglés le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

Le 1^{er} novembre 2018, au moment de la clôture de l'opération, un total de 25 928 DDVA pleinement acquis avaient été attribués à huit administrateurs qui ne faisaient pas partie de la direction, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, pour une juste valeur de 4,50 \$ par DDVA, soit une juste valeur totale de 116 667 \$. Ce montant a été comptabilisé au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions. Les DDVA sont réglés le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

Rémunération fondée sur des actions

Le nombre d'options sur actions d'Alithya attribuées à des employés au cours de la période, la charge de rémunération connexe et les hypothèses utilisées pour déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions, selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	Périodes closes les	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Charge de rémunération liée aux options attribuées	59 \$	215 \$
Nombre d'options sur actions attribuées	660 000	314 000
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,54	1,50
Juste valeur totale des options attribuées	1 018	470
Hypothèses moyennes pondérées		
Cours de l'action	4,50 \$	3,80 \$
Prix d'exercice	4,50 \$	3,80 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,42 %	1,07 %
Volatilité prévue ¹	30,00 %	35,00 %
Rendement en dividende	—	—
Durée prévue de l'option (en années)	6,10	7,50
Conditions d'acquisition des droits – écoulement du temps (en années)	3,25	3,00

¹ Déterminée sur la base de la volatilité observée chez des sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés d'Alithya conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier et sont les mêmes que celles ayant été appliquées dans les derniers états financiers annuels consolidés audités. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures touchées. Les principales méthodes comptables d'Alithya sont décrites en détail à la note 2 des derniers états financiers annuels consolidés audités d'Alithya. La direction estime que les principales méthodes comptables décrites ci-après reflètent les estimations et hypothèses les plus importantes utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés d'Alithya.

Comptabilisation des revenus, des travaux en cours et des revenus différés

Alithya tire des revenus principalement de la prestation de services de consultation dans le secteur des technologies de l'information, notamment de l'implantation de systèmes et de stratégies. Ces services sont fournis aux termes d'accords assortis de différents mécanismes de tarification.

Pour déterminer si des revenus doivent être comptabilisés ou non, la Société applique ces cinq étapes :

- identification du contrat conclu avec un client;
- identification des obligations de prestation;
- détermination du prix de transaction;

- affectation du prix de transaction aux obligations de prestations
- comptabilisation des revenus lorsque les obligations de prestation sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Le prix de transaction total pour un contrat est réparti entre les différentes obligations de prestation en fonction de leur prix de vente spécifique. Les revenus sont comptabilisés soit à un moment précis ou progressivement lorsque la Société a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) les obligations de prestation en transférant les biens ou les services promis à ses clients.

La Société comptabilise les passifs aux termes de contrats à titre de contrepartie reçue relativement à des obligations de prestation non remplies et présente ces montants à titre d'autres passifs dans l'état de la situation financière. De plus, elle utilise une méthode semblable lorsqu'elle remplit des obligations de prestation avant de recevoir une contrepartie : elle comptabilise alors un actif aux termes d'un contrat ou une créance dans l'état de la situation financière, selon si un facteur autre que l'écoulement du temps est requis ou non avant que la contrepartie soit exigible.

Certains des accords conclus par la Société peuvent comprendre des dispositions sur l'acceptation de clients. Chaque disposition est analysée afin de déterminer si le processus de génération du profit est terminé lorsque le service est offert. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation officielle du client pour comptabiliser les revenus, à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les dispositions d'acceptation sont remplis. Certains critères analysés comprennent notamment l'expérience antérieure avec des types d'accords similaires, que les dispositions d'acceptation soient propres au client ou incluses dans tous les accords, la durée de l'échéance d'acceptation et l'expérience antérieure avec le client en question.

Accords fondés sur le temps et les ressources – Les revenus tirés des services de consultation et des implantations de systèmes aux termes d'accords fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés progressivement, à mesure que la prestation des services a lieu.

Accords à prix forfaitaire – Les revenus de consultation et d'implantation de systèmes aux termes d'accords à prix forfaitaire dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement sur la durée du service. La Société se sert principalement des coûts de main-d'œuvre et des heures de travail pour évaluer l'avancement menant à la réalisation. Cette méthode s'appuie sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou du total des heures de travail attendues pour l'achèvement du service, estimations qui sont comparées aux coûts de main-d'œuvre engagés ou aux heures de travail effectuées jusqu'à ce jour en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus gagnés jusqu'à ce jour. La direction analyse régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou des heures de travail attendues. Si le résultat d'un accord ne peut pas être estimé de façon fiable, les revenus sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts relatifs à l'accord engagés dont le recouvrement est probable.

Travaux en cours et revenus différés – Les montants comptabilisés à titre d'excédent des revenus par rapport aux factures sont classés comme des travaux en cours. Les montants reçus avant la prestation des services sont classés comme des revenus différés.

Accords fondés sur une provision d'honoraires – Le client verse des honoraires récurrents en contrepartie d'un service mensuel récurrent (généralement un service de soutien). Les revenus tirés de ces accords sont constatés au fil du temps (au moyen d'une méthode d'entrée fondée sur les heures). La comptabilisation des revenus au fil du temps est fondée sur le fait que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services fournis.

Pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus – Des pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus peuvent survenir en raison de coûts supplémentaires liés au contrat qui n'ont pas été prévus au moment de la passation du contrat. Les pertes au titre de contrats sont évaluées au montant de l'excédent du total des coûts estimatifs par rapport au total des revenus estimatifs tirés du contrat. Les pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est probable qu'une perte sera subie. La perte attendue est tout d'abord portée en diminution des coûts connexes capitalisés liés au contrat, le cas échéant. L'excédent est ensuite comptabilisé dans les créances et charges à payer et les autres passifs non courants. La direction analyse régulièrement la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Les revenus tirés des logiciels proviennent de la revente de certains logiciels de série de tiers fournisseurs et de l'entretien. La majorité des logiciels vendus par la Société sont livrés par voie électronique. Pour les logiciels livrés par voie électronique, la Société considère qu'il y a transfert de contrôle lorsque le client a) prend possession du logiciel par téléchargement (c'est-à-dire lorsque le client prend possession des données électroniques sur son équipement informatique), ou b) a reçu des codes d'accès qui lui permettent de prendre immédiatement possession du logiciel sur son équipement informatique conformément à une entente ou à un bon de commande pour le logiciel. Dans tous les cas, la revente de logiciels de tiers fournisseur et le service d'entretien sont comptabilisées sur une base nette. Les logiciels créés par la Société et l'entretien associé sont présentés sur une base brute, mais ils sont négligeables pour toutes les périodes présentées.

Les revenus tirés des logiciels de tiers fournisseurs et des services d'entretien sont constatés au moment de la livraison du logiciel, puisque la garantie et l'entretien connexes sont assurés par le fournisseur principal du logiciel et non par la Société.

La Société conclut des accords comportant plusieurs obligations d'exécution qui comprennent habituellement des logiciels, des services de soutien (ou d'entretien) après la signature de l'accord et des services de consultation. Aux termes des accords qui comportent plusieurs obligations d'exécution, le prix de transaction est attribué à chaque obligation d'exécution en fonction d'un prix de vente distinct relatif. La Société a déterminé le prix de vente distinct pour chacune des obligations d'exécution dans le cadre de l'évaluation des accords comportant plusieurs obligations d'exécution. La Société a établi un prix de vente distinct pour les services de consultation en fonction d'un taux horaire fixe et uniforme pour les transactions distinctes. La Société a établi un prix de vente distinct pour les logiciels au moyen de prix de vente uniformes pour les composants logiciels. La Société a établi un prix de vente distinct pour l'entretien en fonction des prix observables pour les renouvellements distincts.

Regroupements d'entreprises

Alithya comptabilise ses regroupements d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est calculée comme la somme des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des titres de capitaux propres émis par Alithya à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Alithya comptabilise le goodwill comme l'excédent du coût de l'acquisition sur les actifs corporels et incorporels nets identifiables acquis et les passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La juste valeur attribuée aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs pris en charge est fondée sur les hypothèses de la direction, y compris celles qui seraient formulées par les participants au marché, agissant dans leur intérêt économique. Ces hypothèses comprennent les flux de trésorerie futurs attendus découlant des immobilisations incorporelles identifiées. Le goodwill provisoire comptabilisé se compose de la valeur économique future associée à la main-d'œuvre acquise et des synergies déterminées avec les activités d'Alithya qui sont principalement attribuables à la réduction des coûts et aux nouvelles occasions d'affaires. La détermination de la juste valeur comprend l'établissement d'estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges, à la provision pour pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus, aux autres contrats déficitaires, aux impôts et aux autres réserves pour éventualités. Les estimations comprennent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations subséquentes de la juste valeur sont ajustées en fonction du coût d'acquisition, si elles constituent des ajustements de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période comprise entre la date d'acquisition et la date à laquelle tous les renseignements importants nécessaires à la détermination de la juste valeur sont disponibles, sans excéder 12 mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

Aide gouvernementale – Crédits d'impôt

Alithya est admissible à des crédits d'impôt dans certains territoires. Ces crédits sont comptabilisés comme une aide gouvernementale et constatés selon la méthode par les résultats. Selon cette méthode, Alithya comptabilise les crédits d'impôt dès qu'elle a l'assurance raisonnable qu'elle obtiendra une aide gouvernementale et qu'elle se conformera à toutes les conditions pertinentes. Les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont alors comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt liés aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en réduction du coût des actifs connexes.

Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'un audit par les autorités fiscales.

Le traitement fiscal ultime ne peut être déterminé qu'au moment de l'émission d'un avis de cotisation par l'autorité fiscale compétente et une fois que le paiement a été reçu. Toute différence entre la résolution finale et les hypothèses initiales peut entraîner des ajustements aux crédits d'impôt à recevoir et à la charge d'impôts sur le résultat des périodes subséquentes.

Alithya a comptabilisé des montants de 0,9 M\$ et de 2,5 M\$ à titre de réduction du coût des ventes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, respectivement, à l'égard des crédits d'impôt, comparativement à 0,9 M\$ et à 2,8 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017, respectivement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de relations clients, de logiciels développés à l'interne et de licences d'utilisation de logiciels. Les logiciels développés à l'interne et les licences d'utilisation de logiciels (les « logiciels ») sont comptabilisés au coût. En outre, les logiciels développés à l'interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères particuliers de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si Alithya démontre sa capacité et son intention de les utiliser. L'amortissement des logiciels développés à l'interne commence une fois que la solution est prête à être utilisée. Les relations clients, les logiciels développés à l'interne et les licences d'utilisation de logiciels acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Alithya amortit ses immobilisations incorporelles selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité. La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient à 51,1 M\$ au 31 décembre 2018 et à 15,1 M\$ au 31 mars 2018.

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à Alithya des actifs nets identifiables de la filiale acquise à la date d'acquisition, et il est évalué après déduction du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation.

Le goodwill s'élevait à 83,2 M\$ au 31 décembre 2018 et à 31,7 M\$ au 31 mars 2018.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité déterminée d'Alithya est soumise à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait avoir subi une dépréciation. À chaque date de clôture, Alithya évalue s'il existe une indication de dépréciation. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. La valeur recouvrable est estimée généralement chaque année, habituellement au 31 mars.

Tests de dépréciation

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être individuellement soumis aux tests sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie découlant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »). Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'unité génératrice de trésorerie, ou au groupe d'unités génératrices de trésorerie, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est faite sous réserve d'un test de plafonnement du coût entier d'un secteur opérationnel et reflète le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins d'information interne. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les pertes de valeur constatées relativement aux unités génératrices de trésorerie qui comprennent le goodwill sont attribuées proportionnellement, d'abord à la réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'unité (groupe d'unités), mais non au-delà du plus élevé parmi les éléments suivants :

- la juste valeur diminuée des coûts de sortie;
- la valeur d'utilité de l'actif individuel, si elle peut être déterminée.

Une perte de valeur comptabilisée pour le goodwill n'est pas reprise. Pour ce qui est des autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture à la recherche d'indices démontrant que la perte a diminué ou n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable (diminuée des amortissements) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Alithya a effectué son test de dépréciation annuel au 31 mars 2018 selon l'approche décrite ci-dessus et a déterminé que le goodwill n'avait pas subi de perte de valeur.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque Alithya a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de l'obligation. Les provisions d'Alithya comprennent les passifs relatifs aux contrats de location de locaux qu'Alithya a libérés, les provisions pour litiges et réclamations découlant du cours normal des activités et les obligations de démantèlement au titre des contrats de location simple d'immeubles de bureaux. Alithya pourrait comptabiliser des provisions pour restructuration liées aux regroupements d'entreprises et aux coûts de cessation d'emploi engagés dans le cadre de ses initiatives d'amélioration de la productivité. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information

financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques attribuables au passif. La hausse de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que coût financier. Alithya comptabilise les provisions au titre des contrats de location déficitaires, qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de location en sus du produit attendu de la sous-location sur la durée restante du bail. Les provisions pour litiges et réclamations se fondent sur l'expérience antérieure, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées principalement du coût de séparation, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

Les provisions s'élevaient à 0,2 M\$ au 31 décembre 2018 et à 0,9 M\$ au 31 mars 2018. Le règlement des passifs associés a entraîné une diminution des provisions.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le résultat.

Les impôts exigibles sont comptabilisés relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporaires déductibles ou imposables entre les montants comptabilisés aux fins d'états financiers et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel les différences devraient être recouvrées ou réglées. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte, et les différences liées aux participations dans des filiales dans la mesure où il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires imposables générées par la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et qu'ils sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur différentes entités imposables qui ont l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs d'impôt et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales, les crédits d'impôt et les différences temporaires déductibles non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales, ces crédits d'impôt et ces différences temporaires déductibles non utilisés pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont révisés à toutes les dates de clôture et diminués dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage d'impôt y afférent se réalise.

Les actifs d'impôt différé s'élevaient à 2,8 M\$ et les passifs d'impôt différé totalisaient 5,4 M\$ au 31 décembre 2018, par rapport à 0,6 M\$ et à 2,2 M\$, respectivement, au 31 mars 2018.

Conversion de devises étrangères

Les états financiers consolidés d'Alithya sont présentés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle. Chaque entité dans le groupe établit sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments qui figurent dans les états financiers de chaque entité sont mesurés en fonction de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce des activités.

Soldes et opérations en devises

Les revenus, les charges, ainsi que les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date d'opération, à l'exception des éléments non monétaires mesurés à la juste valeur, lesquels sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie au départ. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

La charge liée aux pertes de change a été négligeable pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Activités étrangères

Pour les activités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers relatifs aux activités étrangères sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Alithya a comptabilisé un écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées, après déduction des impôts, dans les autres éléments du résultat global d'un montant de 3,3 M\$ et de 3,5 M\$ pour le

trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, respectivement, par rapport à 0,06 M\$ et à 0,02 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017.

Instruments financiers

Les instruments financiers d'Alithya se composent de la trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des débiteurs et autres créances, de la marge de crédit, des comptes fournisseurs et charges à payer, et de la dette à long terme. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont évalués conformément à l'IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur. Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations. Alithya utilise les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs décrits ci-après pour déterminer la juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui sont des prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs; des prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données d'entrée autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données d'entrée obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.
- Niveau 3 – techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Adoption de nouvelles normes et interprétations

Les normes suivantes ont été adoptées à compter de la période ouverte le 1^{er} avril 2018 :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Alithya a adopté la norme à compter du 1^{er} avril 2018 de façon rétrospective en comptabilisant l'effet de l'application initiale de la présente norme au début de la première période à être présentée. En outre, Alithya a choisi d'appliquer la mesure de simplification visant à ce que la présente norme ne soit pas appliquée aux contrats achevés avant l'ouverture de la première période à être présentée ou le 1^{er} avril 2017, ainsi que les mesures de simplification liées aux modifications de contrat (les contrats ayant subi des modifications avant le 1^{er} avril 2017 sont en cours d'évaluation).

Pour Alithya, l'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence principalement sur sa méthode de présentation de l'information sur ses services de paie. Au lieu de présenter un montant brut, elle présente un montant net conformément aux nouveaux critères visant à déterminer si, lors de ces transactions, Alithya agit pour son propre compte ou à titre de mandataire.

L'adoption de la norme a entraîné, pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 décembre 2017, respectivement, une réduction des revenus de 13,4 M\$ et de 38,9 M\$, ainsi qu'une réduction équivalente du coût des revenus. Par conséquent, l'adoption n'a eu aucune incidence sur le résultat net pour la période. En outre, l'adoption n'a eu aucune incidence sur l'état de la situation financière consolidé résumé intermédiaire d'Alithya au 31 mars 2018 ni sur les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés intermédiaires, ni sur l'état du résultat global pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017.

IFRS 9 – Instruments financiers

La norme établit les obligations de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

IFRS 9 vient simplifier le classement d'un actif financier, dorénavant classé soit au coût amorti, soit à la juste valeur, plutôt que dans plusieurs catégories, tel qu'IAS 39 le permettait. La méthode prescrite par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés aux actifs financiers. La norme fournit également d'autres directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

IFRS 9 remplace le modèle de « pertes subies » d'IAS 39 par un modèle de pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs liés à des contrats et aux placements dans des instruments de créance à la juste valeur des autres éléments du résultat global, mais pas aux placements dans des instruments de capitaux propres. Selon IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées avant par rapport à ce qui est indiqué dans IAS 39.

IFRS 9 comporte de nouvelles exigences relativement à l'application de la comptabilité de couverture. Ces nouvelles exigences cherchent à adapter davantage la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'Alithya en augmentant le nombre d'éléments couverts et d'instruments de couverture admissibles et en introduisant une approche plus fondée sur des principes pour évaluer l'efficacité de la couverture.

Alithya a adopté la nouvelle norme à compter du 1^{er} avril 2018, ce qui a eu peu d'incidence sur l'information présentée par la Société.

Modifications futures de méthodes comptables

La norme suivante a été publiée, mais n'est pas encore en vigueur :

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 – Contrats de location afin d'établir les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des contrats de location pour les deux parties. Cette norme élimine la notion de contrat de location-exploitation et exige que les preneurs

comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation liée à un contrat de location à l'état de la situation financière pour tous les contrats de location, sauf pour les contrats de location à court terme et dont les biens sont de faible valeur. La norme annule et remplace IAS 17 – Contrats de location et d'autres interprétations relatives aux contrats de location. Alithya appliquera la norme à compter du 1^{er} avril 2019. Une application anticipée est permise pour les entités qui appliquent déjà IFRS 15 – Revenus tirés de contrats conclus avec des clients.

Alithya n'a pas encore évalué entièrement l'incidence de cette norme. Elle ne peut donc pas fournir de renseignements quantifiés à cet égard. Cependant, elle a entrepris les démarches suivantes pour en déterminer les conséquences :

- examen complet de toutes les ententes afin d'évaluer si d'autres contrats seront considérés comme des contrats de location selon la nouvelle définition de ce terme dans IFRS 16;
- décision quant aux dispositions transitoires à adopter : application rétrospective complète ou partielle (ce qui signifie que les données comparatives n'auront pas à être retraitées). L'application partielle offre également un allègement optionnel en ce qui concerne la réévaluation des contrats en vigueur afin de déterminer s'ils constituent un contrat de location ou s'ils en contiennent, ainsi que d'autres allègements. Le choix de la mesure de simplification à adopter est important, car cette décision n'est prise qu'une seule fois;
- évaluation des informations fournies à l'heure actuelle sur les contrats de location-exploitation actuels, car elles constitueront vraisemblablement le fondement des montants à capitaliser à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation;
- vérification des mesures optionnelles de simplification de la comptabilisation à sa disposition et décision quant à leur application;
- évaluation des informations supplémentaires à fournir.

Risques et incertitudes

Risques liés au marché

Risques économiques

L'intensité des activités commerciales des clients d'Alithya, qui, elle-même, est tributaire de l'activité économique dans les secteurs d'activité et sur les marchés où ils sont présents, a une incidence sur le résultat d'exploitation d'Alithya. Toute baisse de l'intensité des activités commerciales des clients d'Alithya pourrait continuer d'avoir une incidence défavorable importante sur ses revenus et sa marge de profit. La conjoncture économique future pourrait forcer certains clients à réduire ou à reporter leurs dépenses pour des services-conseils en technologie numérique. Alithya a mis en œuvre et continuera de mettre en œuvre des mesures en matière d'économies de coûts lui permettant de gérer ses frais exprimés en pourcentage des revenus.

Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence sur le marché des services-conseils en technologie numérique

La concurrence sur le marché des services-conseils en technologie numérique est vive et Alithya pourrait perdre des projets au profit de ses concurrents ou de services informatiques internes de clients éventuels, ou faire face à une pression sur le plan des prix de leur part. Le marché des services-conseils en technologie numérique est très concurrentiel. Bien souvent, au chapitre de la prestation de services-conseils en technologie numérique, Alithya rivalise avec le personnel de services techniques internes et d'autres sociétés internationales. De plus, de nombreuses petites entreprises spécialisées en services-conseils en technologie numérique ont mis au point des services similaires à ceux que nous offrons. Alithya estime que la concurrence continuera d'être vigoureuse et pourrait croître à l'avenir, surtout si ses concurrents continuent de réduire le prix de leurs services-conseils en technologie numérique. Toute pression sur les prix pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les revenus et les marges d'Alithya et limiter sa capacité de fournir des services concurrentiels.

Le marché cible d'Alithya évolue rapidement et fait continuellement l'objet de changements technologiques. Par conséquent, les concurrents d'Alithya pourraient être mieux placés qu'elle pour répondre à ces changements ou pourraient y réagir plus favorablement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise d'Alithya. Alithya livre concurrence en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Les concurrents actuels ou futurs pourraient mettre au point ou offrir des services-conseils en technologie numérique qui procurent des avantages importants, notamment sur le plan de la technologie, de la créativité, du rendement ou des prix, par rapport aux services que nous offrons.

Certains des concurrents d'Alithya jouissent de plus longs antécédents d'exploitation et disposent de plus vastes ressources financières, techniques, de marketing et de gestion qu'Alithya. Il existe un nombre relativement peu élevé de barrières à l'entrée dans le secteur d'activité d'Alithya. À l'heure actuelle, Alithya n'a aucune technologie protégée par brevet ou autre technologie exclusive qui empêcherait ou interdirait les concurrents d'entrer sur le marché des services-conseils en technologie numérique qu'elle occupe. Par conséquent, Alithya doit s'en remettre aux compétences de son personnel et à la qualité de son service à la clientèle. Les frais de démarrage d'une entreprise de services-conseils en technologie numérique sont relativement faibles. Alithya prévoit qu'elle continuera de faire face à une concurrence accrue de la part des entreprises faisant leur apparition sur le marché, des fournisseurs étrangers et d'imposants intégrateurs, et elle est exposée au risque que ses employés puissent quitter et lancer des entreprises concurrentes. Tous ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, la situation financière et le résultat d'exploitation d'Alithya.

Dépendance à l'égard d'un personnel très compétent et expérimenté

Le succès d'Alithya repose en grande partie sur sa capacité à recruter de nouveaux employés qualifiés et à maintenir en poste des consultants techniques très compétents et expérimentés, des consultants en gestion de projet, des analystes d'affaires et des professionnels du service des ventes et du marketing possédant divers niveaux d'expérience. Les marchés sur lesquels Alithya évolue sont très concurrentiels et la concurrence à l'endroit des employés compétents dans le secteur des services-conseils en

technologie numérique est vive. Si Alithya n'arrive pas à recruter de nouveaux employés ou à maintenir en poste ses employés actuels, elle pourrait être incapable de mener à bien ses projets actuels ou de faire des soumissions à l'égard de nouveaux projets de taille semblable, ce qui aurait une incidence défavorable sur ses revenus. Même s'il est essentiel qu'Alithya recrute et maintienne en poste des employés expérimentés pour réaliser sa stratégie d'affaires et de croissance, elle pourrait éprouver de la difficulté à maintenir en poste ses employés actuels. Même si Alithya est en mesure d'accroître et d'élargir ses effectifs, les ressources additionnelles requises pour recruter de nouveaux employés et maintenir en poste les employés existants pourraient avoir une incidence défavorable sur ses marges.

Défaut d'améliorer ses solutions et services actuels et d'en développer de nouveaux

Les marchés des services technologiques, numériques et d'impartition sont caractérisés par des changements technologiques rapides, des normes industrielles en évolution, des clients aux préférences changeantes et le lancement de nouveaux produits et services. À l'heure actuelle, Alithya est aux prises avec la transformation du marché, où de plus en plus de clients demandent des technologies et des services numériques. Le succès futur d'Alithya dépendra de sa capacité de mettre au point des solutions et des services numériques et autres qui sont à la hauteur des changements opérés sur les marchés sur lesquels elle évolue. Alithya pourrait ne pas réussir à mettre au point de nouvelles solutions et de nouveaux services numériques et autres intégrant les nouvelles technologies en temps utile ou de manière rentable ou que les services et solutions qu'elle met effectivement au point obtiendront du succès sur le marché. Si Alithya est incapable de répondre aux demandes d'un environnement technologique en rapide évolution, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité de conserver et d'attirer des clients et sur sa position concurrentielle, ce qui, à son tour, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur son entreprise, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

Programmes parrainés par le gouvernement

Alithya tire profit des programmes parrainés par le gouvernement qui soutiennent la recherche et le développement ainsi que la croissance de l'économie et de la main-d'œuvre au Québec, au Canada. Les programmes gouvernementaux reflètent la politique du gouvernement et reposent sur divers facteurs politiques et économiques. Rien ne garantit que ces programmes gouvernementaux demeureront à la disposition d'Alithya à l'avenir, ou qu'ils ne seront pas réduits, modifiés ou annulés. Toute réduction ou annulation des programmes gouvernementaux ou toute autre modification apportée aux modalités des programmes parrainés par le gouvernement pourrait accroître les charges d'exploitation ou les dépenses en immobilisations engagées par Alithya et avoir une incidence défavorable importante sur son résultat net ou ses flux de trésorerie.

Droits de propriété intellectuelle

Alithya a fait enregistrer des brevets, des marques de commerce, des marques de service, des noms de domaine et des droits d'auteur et a présenté des demandes d'enregistrement à leur égard aux États Unis et ailleurs dans le monde. En outre, Alithya est propriétaire d'un certain nombre de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur et de licences de durées variables à l'égard de ses produits et services ou est autorisée sous licence à les utiliser. Les lois actuelles sur les secrets commerciaux et le droit d'auteur procurent à Alithya uniquement une protection limitée. Des tiers pourraient tenter de divulguer, d'obtenir ou

d'utiliser les produits, les solutions ou les technologies d'Alithya. D'autres pourraient mettre au point de manière indépendante des technologies qui sont similaires ou supérieures à celles d'Alithya et pourraient obtenir des brevets ou des droits d'auteur à leur égard. Si cela devait se produire, Alithya pourrait devoir obtenir des licences d'utilisation à l'égard de ces technologies et elle pourrait être incapable de les obtenir ou de les obtenir à des conditions raisonnables. Si Alithya n'a pas gain de cause dans le cadre de litiges futurs en matière de propriété intellectuelle, elle pourrait être forcée de faire une ou plusieurs des choses suivantes :

- cesser de vendre ou d'utiliser de la technologie de services qui intègrent la propriété intellectuelle litigieuse;
- obtenir une licence d'utilisation à l'égard de la technologie pertinente, licence qu'elle pourrait ne pas être en mesure d'obtenir ou d'obtenir à des conditions raisonnables;
- configurer des services afin d'éviter toute contrefaçon;
- rembourser des droits de licence ou d'autres sommes qu'elle a précédemment reçues.

De manière générale, Alithya met au point des applications logicielles pour des clients particuliers. Les questions relatives à la propriété et aux droits d'utilisation d'applications logicielles et de matériels peuvent être complexes. De plus, Alithya pourrait devoir verser des dommages-intérêts pécuniaires dans le cadre de ces différends, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Contrefaçon de droits de propriété intellectuelle de tiers

Lorsqu'elle met au point des produits pour ses clients et leur fournit des services, Alithya utilise ses propres brevets, marques de commerce, droits d'auteur, secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle et peut également conclure des conventions d'octroi de licence avec des tiers afin d'avoir le droit d'utiliser de tels droits de propriété intellectuelle. Alithya peut également mettre au point des droits de propriété intellectuelle de son propre chef ou conjointement avec ses clients lorsqu'elle met au point des produits pour eux et leur fournit des services. Toutefois, de tels efforts peuvent se révéler insuffisants pour empêcher la contrefaçon et, par conséquent, des tiers ou même les clients d'Alithya pourraient présenter des réclamations à l'encontre d'Alithya. De plus, en réponse à des demandes d'indemnisation pour motif de contrefaçon de droits de propriété intellectuelle de tiers, Alithya pourrait offrir une somme en règlement de la responsabilité et des dommages-intérêts connexes aux termes des contrats de service qu'elle conclut avec ses clients. Dans certains cas, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait excéder les revenus qu'Alithya tire de ces contrats ou la couverture offerte par ses assurances.

Les réclamations ou les litiges en matière de propriété intellectuelle à l'encontre d'Alithya pourraient engendrer des coûts substantiels, accaparer le temps et l'énergie de la direction d'Alithya, entacher la réputation d'Alithya, obliger Alithya à conclure d'autres conventions d'octroi de licence ou empêcher Alithya de fournir certaines solutions ou certains services. Si Alithya était gênée dans sa capacité de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant des droits de propriété intellectuelle visés par une réclamation, elle pourrait perdre des revenus ou devoir engager des dépenses additionnelles afin d'adapter ses solutions et ses services aux projets futurs.

Risques associés à la réglementation

Les activités d'Alithya l'obligent à être conforme aux lois de divers territoires portant sur de nombreuses questions, notamment la lutte contre la corruption, la propriété intellectuelle, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, le contrôle des structures anticoncurrentielles, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces diverses exigences représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Certaines de ces lois peuvent imposer des exigences conflictuelles ou des restrictions au rapatriement des bénéficiaires d'Alithya, ce qui aurait pour effet de réduire son résultat. Ces exigences légales peuvent également exposer Alithya à des amendes pour non-respect et nuire à sa réputation.

Risques liés à notre entreprise

Changements importants touchant ses principaux clients

L'entreprise d'Alithya pourrait subir les contrecoups de changements importants dans sa relation stratégique avec ses principaux clients. Les affaires générées de trois clients représentent plus de 53 % des revenus d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2017 et les affaires générées de deux clients représentent plus de 43 % des revenus d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Les affaires générées de deux clients représentent plus de 32 % des revenus d'Alithya pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 et les affaires générées de deux clients représentent plus de 28 % des revenus d'Alithya pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018. Si Alithya était incapable de renouveler ces relations contractuelles ou si l'approche d'un client ou ses modalités contractuelles devaient être modifiées de manière importante pour quelque raison que ce soit, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le résultat d'exploitation d'Alithya.

Concentration de la clientèle

Alithya dégage une partie considérable de ses revenus de ses principaux clients et prévoit que cette situation perdurera dans un avenir prévisible. Se reporter à la rubrique « *Changements importants touchant ses principaux clients* » ci-dessus. En raison de la portée accrue des services et des solutions que nous offrons, les projets qu'Alithya réalise et les contrats qu'elle conclut avec ces importants clients sont devenus de plus en plus gros et complexes et pourraient continuer de prendre de l'ampleur et de se complexifier. Pour conserver ces clients et continuer de leur fournir des services de grande qualité, Alithya doit établir des relations étroites avec eux et acquérir une compréhension approfondie de leurs activités et de leurs besoins. La capacité d'Alithya d'entretenir de telles relations dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment la compétence de ses professionnels et de son personnel de gestion. Rien ne garantit que chacun de ces clients continuera de recourir aux services d'Alithya et d'en être satisfait, ou d'y recourir aux mêmes conditions. Si Alithya était incapable d'entretenir des relations étroites avec ces clients, ceux-ci pourraient résilier leur contrat et Alithya pourrait devoir payer des amendes ou des dommages-intérêts considérables, ce qui aurait une incidence défavorable importante sur l'entreprise, le résultat d'exploitation et la situation financière d'Alithya.

Fluctuation des affaires et des résultats financiers

La capacité d'Alithya de maintenir et d'accroître ses revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de sa stratégie, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, qui pourraient faire fluctuer les résultats financiers d'Alithya. Ces facteurs comprennent :

- sa capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires;
- son exposition éventuelle à un cycle de vente prolongé;
- la nature cyclique des achats de ses services technologiques;
- la nature des activités de ses clients (par exemple, si un client rencontre des difficultés financières, il pourrait être forcé d'annuler, de réduire ou de reporter des contrats en cours avec Alithya).

Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si Alithya ne livre pas ses services conformément aux ententes contractuelles conclues avec ses clients ou si d'autres circonstances indépendantes de la volonté d'Alithya ou de ses clients surviennent, certains de ses clients pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire le résultat d'Alithya ainsi que ses flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de son carnet de commandes. La résiliation anticipée de contrats peut découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à la volonté d'Alithya ou à celle de ses clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, Alithya pourrait ne pas être en mesure d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Coûts des services

Pour qu'Alithya puisse dégager des marges acceptables, il faut qu'elle sache établir les prix de ses services en se fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets, selon les spécifications propres à l'appel d'offres du client et, parfois, avant que la portée et la conception finale du contrat ne soient déterminées. De plus, une partie des contrats d'Alithya visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport à l'ensemble des efforts estimés pour la durée du contrat. Ces estimations se fondent sur l'appréciation d'Alithya de l'efficacité avec laquelle elle pourra déployer ses méthodes et ses professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément aux normes de gestion des contrats d'Alithya. Si Alithya ne réussit pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir ses obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de sa volonté, il pourrait y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le résultat net prévu d'Alithya.

Risques liés aux ententes de collaboration et ententes contractuelles

Alithya dégage des revenus de contrats qu'elle conclut en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, Alithya est le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, elle est le contractuel. Dans les deux cas, Alithya compte sur les relations qu'elle a établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et elle prévoit continuer de le faire dans un avenir prévisible. Lorsqu'Alithya est le principal fournisseur, elle doit maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi elle pourrait éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. De la même manière, si elle est le contractuel et que ses relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils lui accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour faire concurrence à l'entreprise d'Alithya. Dans tous les cas, à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs ou si ses relations avec ces fournisseurs étaient compromises de quelque manière que ce soit, l'entreprise, les perspectives d'avenir, la situation financière et le résultat d'exploitation d'Alithya pourraient en souffrir considérablement.

Capacité des partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissante des contrats, il se peut qu'Alithya doive s'appuyer sur des contractuels externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir ses engagements. Le cas échéant, la réussite d'Alithya dépend de la capacité de ces tiers de remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux échéances convenues. Dans le cas où les partenaires d'Alithya ne s'acquitteraient pas de leurs obligations, l'aptitude d'Alithya à exécuter un contrat pourrait être compromise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa rentabilité. De plus, Alithya pourrait être incapable de remplacer les fonctions fournies par ces tiers si leurs composantes logicielles ou leurs produits deviennent obsolètes, défectueux ou incompatibles avec des versions futures des produits d'Alithya ou des services et solutions d'Alithya, ou s'ils ne sont pas adéquatement entretenus ou mis à jour. Les fournisseurs tiers de logiciels ou d'autres biens de propriété intellectuelle pourraient aussi ne pas vouloir permettre à Alithya d'utiliser ou de continuer d'utiliser leur propriété intellectuelle, de sorte que les clients d'Alithya et Alithya elle-même pourraient ne plus pouvoir utiliser leurs produits ou services.

Risque associé aux garanties et aux engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, Alithya conclut des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties au profit des cocontractants dans le cadre de transactions telles que la prestation de services-conseils, le dessaisissement d'entreprises, la conclusion de contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation et garanties pourraient obliger Alithya à dédommager ses cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances, telles que la violation de déclarations et de garanties, la contrefaçon de droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui pourraient survenir dans le cadre de la prestation de services, ou les poursuites qui pourraient être intentées contre les cocontractants. Si Alithya est tenue de dédommager des cocontractants en raison de telles ententes et que ses assurances ne lui procurent pas la couverture requise, son entreprise, ses perspectives d'avenir, sa situation financière et son résultat d'exploitation pourraient en subir d'importants contrecoups.

Taux d'utilisation

Afin de maintenir et de faire croître ses revenus, Alithya doit maintenir, dans chacune de ses régions géographiques, un taux de disponibilité approprié chez ses professionnels, de sorte qu'ils soient à la fois fortement utilisés et assez disponibles pour pouvoir être affectés aux nouveaux mandats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, Alithya doit prévoir avec précision ses besoins en ressources professionnelles et gérer adéquatement les programmes de recrutement, de formation professionnelle et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si Alithya échoue à cette tâche ou si elle est limitée en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, ses taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence défavorable sur ses revenus et sa rentabilité. De plus, Alithya pourrait juger qu'elle ne dispose pas de ressources suffisantes pour saisir les nouvelles occasions d'affaires, ce qui nuirait à sa capacité d'accroître ses revenus.

Services à l'intention des ministères et des organismes gouvernementaux

Les réorientations des politiques en matière de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur les résultats financiers d'Alithya. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur des activités d'Alithya auprès des gouvernements, notamment :

- la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des entreprises de services-conseils et de services en TI;
- une diminution substantielle des dépenses engagées par les gouvernements en général ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier;
- l'adoption de nouvelles lois et/ou mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements;
- les délais de paiement de ses factures par le gouvernement;
- la conjoncture économique et politique en général.

Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer les revenus futurs d'Alithya en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs achats aux termes de contrats, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères ou organismes, il se pourrait qu'Alithya ne puisse plus continuer d'exécuter ses services aux termes de ces contrats ou que ces sources limitent l'octroi de nouveaux contrats.

Obligations fiscales

Pour estimer ses impôts à payer, Alithya détermine, conformément aux principes comptables, les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les autorités fiscales applicables. Cependant, rien ne garantit que les avantages fiscaux ou les passifs d'impôt d'Alithya ne différeront pas de manière importante de ses estimations ou de ses attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités d'Alithya changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux et les passifs

d'impôt futurs dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les divers territoires où Alithya exerce ses activités. De plus, les déclarations de revenus d'Alithya font continuellement l'objet de révisions par les autorités fiscales compétentes, qui déterminent le montant réel des impôts à payer ou à recouvrer, le montant de tous les avantages fiscaux ou passifs d'impôt futurs, ainsi que le montant de toute charge d'impôt qu'Alithya pourra ultimement comptabiliser. Les montants ainsi déterminés peuvent devenir définitifs et lier Alithya.

L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie d'Alithya en nuisant à ses activités et à sa rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services qu'elle fournit et à la disponibilité des déductions pour pertes d'exploitation dans le cadre du développement de son infrastructure mondiale de prestation de services.

Réclamations fondées en droit

Dans le cours normal de ses activités, Alithya peut être menacée de poursuites ou faire l'objet de poursuites intentées par des tiers ou des clients d'Alithya. Par exemple, les solutions d'Alithya peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de ses clients ou ne pas fonctionner suivant le niveau de service applicable. De tels problèmes pourraient assujettir Alithya à des obligations légales. Alithya fait des efforts raisonnables pour inclure dans ses contrats des dispositions limitant son exposition aux réclamations fondées en droit qui sont liées à ses services et aux applications qu'elle met au point et pour obtenir une assurance de la responsabilité civile. Toutefois, Alithya pourrait ne pas toujours être en mesure d'inclure de telles dispositions ou d'obtenir une couverture d'assurance suffisante et, lorsqu'elle réussit à le faire, il se pourrait que de telles dispositions ne la protègent pas adéquatement ou ne soient pas opposables dans certaines circonstances ou en vertu des lois de certains territoires. Assurer sa défense dans le cadre de poursuites pourrait nécessiter une attention substantielle de la part de sa direction et entraîner des frais juridiques élevés ou imposer des dommages-intérêts ou amendes et sanctions contre lesquels Alithya n'est peut-être pas entièrement assurée, ce qui pourrait nuire à sa réputation et avoir une incidence défavorable sur son entreprise, sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Systèmes et infrastructure des TI

Pour livrer ses services et ses solutions à ses clients, Alithya utilise des réseaux à haute vitesse, y compris des satellites, de la fibre optique et des lignes terrestres exploités par des tiers, afin d'assurer des communications de voix et de données actives 24 heures par jour entre ses principaux bureaux d'exploitation, d'autres centres de livraison mondiaux et les bureaux de ses clients et des personnes qui ont un lien avec elle à l'échelle mondiale. Toute défaillance des systèmes ou toute panne ou interruption importante de ces communications ou des systèmes et de l'infrastructure des TI d'Alithya pourrait réduire ses activités, entraîner une perte de clients et entacher sa réputation, ce qui aurait une incidence défavorable sur les activités, le résultat d'exploitation et la situation financière d'Alithya.

Risques associés à la sécurité et à la cybersécurité

Dans le contexte actuel, les risques associés à la sécurité sont nombreux et en constante évolution, en particulier les risques liés à la cybersécurité émanant, entre autres, des pirates informatiques, des cyberactivistes, d'organisations parrainées par l'État, de l'espionnage industriel, de l'inconduite ou de la négligence d'un initié ou d'un employé et de l'erreur humaine ou technologique. Les menaces physiques et les cybermenaces pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités d'Alithya et nuire à ses ventes futures ou à sa situation financière ou à accroître ses frais. Ces risques associés à la sécurité pour Alithya comprennent toute attaque éventuelle visant non seulement ses produits, services et systèmes, mais également ceux de ses clients, fournisseurs, partenaires et autres tiers. Alithya s'efforce de détecter et de soumettre à une enquête tous les incidents liés à la sécurité et d'empêcher qu'ils ne surviennent ou ne se répètent. Pour ce faire, elle investit sans cesse dans de l'infrastructure de sécurité, des contrôles de sécurité et de protection des données et des mesures de protection contre les menaces, dans des politiques, des procédures et des contrôles de détection et d'atténuation des menaces, ainsi que dans des programmes de sensibilisation et de formation des employés en matière de sécurité. Toutefois, en raison de la nature évolutive et de la complexité de ces menaces à la sécurité, Alithya pourrait être incapable de détecter et d'éviter l'ensemble de ces menaces. Le cadre de gestion de la sécurité d'Alithya constitue le fondement de l'approche fondée sur les risques dans le cadre de la mise au point, de l'examen et de l'amélioration continue des politiques, des procédés, des normes et des contrôles traitant de la sécurité de l'information, de la protection des données, de la sécurité physique des installations et de la continuité des affaires. De plus, bien qu'Alithya choisisse ses fournisseurs tiers avec soin, elle ne contrôle pas leurs actes. Toutes atteintes à la sécurité causées par la négligence ou l'inconduite de ces tiers pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité d'Alithya de protéger son infrastructure des TI et de fournir des produits et des services à ses clients et d'exercer autrement ses activités. De plus, même si Alithya détient une police d'assurance de la responsabilité civile couvrant les cyberrisques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui pourraient découler d'atteintes à la sécurité, de cyberattaques ou d'autres atteintes connexes. Toute menace à la sécurité susmentionnée pourrait exposer Alithya, ses clients ou autres tiers à une responsabilité éventuelle, à un litige ou à des mesures d'application de la loi ainsi qu'à la perte de confiance des clients, à la perte de clients existants ou éventuels, à la perte de contrats gouvernementaux à caractère sensible, à la détérioration de sa marque et de sa réputation, et à d'autres pertes financières.

Risques liés aux atteintes à la sécurité ou à la communication de données à caractère sensible ou omission de se conformer aux lois et aux règlements en matière de protection des données

Alithya dépend de réseaux et de systèmes de TI pour traiter, transmettre, héberger et stocker de manière sécuritaire des données électroniques et pour communiquer avec ses emplacements partout dans le monde et avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires. Des atteintes à la sécurité, la négligence ou l'inconduite d'un employé ou une erreur humaine ou technologique pourraient interrompre ou perturber les activités d'Alithya et entraîner éventuellement la communication non autorisée de données à caractère sensible, ce qui, à son tour, pourrait mettre en péril des projets qui sont essentiels à l'exploitation des entreprises des clients d'Alithya. Le vol et/ou l'utilisation ou la publication non autorisées de renseignements confidentiels concernant Alithya ou ses clients ou d'autres renseignements commerciaux exclusifs par suite

d'un tel incident pourraient nuire à la position concurrentielle d'Alithya et réduire le degré d'acceptation de ses services par le marché. Toute défaillance dans les réseaux ou les systèmes informatiques utilisés par Alithya ou ses clients pourrait donner lieu à une réclamation en dommages-intérêts substantiels contre Alithya et nuire gravement à sa réputation, même si Alithya n'en est pas responsable.

En outre, en qualité de fournisseur de services mondial auprès de clients exerçant leurs activités dans une vaste gamme de secteurs, souvent Alithya a accès à des données à caractère sensible assujetties à divers cadres réglementaires, y compris les lois provinciales, fédérales ou étatiques du Canada ou des États-Unis régissant la protection des données sur les finances et la santé des personnes, ainsi que le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, ou doit gérer, utiliser, recueillir et stocker de telles données. En cas d'accès non autorisé à de telles données en la possession ou sous le contrôle d'Alithya ou de communication non autorisée de telles données, ou si Alithya ne respectait pas les lois et règlements applicables en la matière, elle pourrait être exposée à des mesures d'application de la loi et à des sanctions civiles ou criminelles au motif de violation des lois applicables en matière de protection des données, ainsi qu'à des poursuites intentées par ses clients, les clients de ses clients, leurs clients ou d'autres tiers pour motif de violation des dispositions contractuelles en matière de confidentialité et de sécurité ou des dispositions des lois sur la protection des données. Les lois et les attentes relatives à la protection des données continuent d'évoluer d'une façon qui pourrait limiter l'accès, l'utilisation et la communication, par Alithya, de données à caractère sensible et pourraient obliger Alithya à accroître ses dépenses ou l'inciter à ne pas offrir certains types de services.

Risques liés à la réputation

La capacité d'Alithya de livrer concurrence efficacement sur le marché des services de TI dépend de sa réputation à titre de fournisseur de services et de partenaire commercial à long terme compétent et digne de confiance. La nature des activités d'Alithya l'expose au risque de perte et de destruction des renseignements de ses clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruption temporaire de ses services. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, la capacité d'Alithya d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur ses revenus et son résultat net.

Contrôles internes et systèmes d'ordre opérationnel, financier et autre

En raison de sa croissance historique et prévue d'Alithya, ses ressources de gestion et autres sont fort recherchées et Alithya doit continuer de mettre au point et d'améliorer ses contrôles internes d'ordre opérationnel, financier et autre. Notamment, la croissance d'Alithya a soulevé et continuera de soulever des défis dans les domaines suivants :

- le recrutement, la formation et le maintien en poste, dans les services des technologies, des finances, du marketing et de direction, de membres du personnel possédant les connaissances, les compétences et l'expérience requises par son modèle d'entreprise;
- le maintien d'un degré élevé de satisfaction auprès de la clientèle;

- la mise au point et l'amélioration de son infrastructure administrative interne, surtout ses systèmes financiers, ses systèmes d'exploitation, ses systèmes de communication et ses autres systèmes internes;
- la préservation de sa culture, de ses valeurs et de son milieu entrepreneurial;
- la gestion efficace de son personnel et de ses activités ainsi que la communication efficace de ses valeurs, stratégies et objectifs principaux à ses employés à l'échelle mondiale.

En outre, l'augmentation de la taille et de l'étendue des activités d'Alithya accroît la possibilité qu'un membre de son personnel s'adonne à des activités illégales ou frauduleuses, manque à ses obligations contractuelles ou expose d'une autre manière Alithya à des risques commerciaux inacceptables, malgré les efforts qu'elle déploie pour former ses gens et maintenir des contrôles internes permettant d'empêcher de telles choses. Si Alithya ne continue pas d'élaborer et de mettre en œuvre les bons procédés et outils pour gérer son entreprise et ses activités, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

Risques liés aux contrôles internes

En raison des limites qui leur sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, les contrôles internes d'Alithya ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des inexactitudes. Si Alithya n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Intégration de l'entreprise d'Edgewater et coûts connexes

Des opérations stratégiques telles que le regroupement d'Alithya et d'Edgewater soulèvent de nombreuses incertitudes, créent de nombreux risques et exigent des efforts et des dépenses considérables. Ce regroupement comporte de nombreux changements, y compris l'intégration continue de l'entreprise d'Edgewater et de son personnel à ceux d'Alithya, et la nécessité de modifier les systèmes. De telles activités d'intégration sont complexes, et Alithya pourrait rencontrer des difficultés imprévues ou engager des coûts inattendus, y compris les suivants :

- l'accapement de l'attention de la direction d'Alithya aux fins de l'intégration des activités et de l'établissement des infrastructures sociales et administratives;
- la difficulté de saisir les occasions d'affaires et de réaliser les perspectives de croissance escomptées du regroupement de l'entreprise d'Edgewater et de celle d'Alithya;
- la difficulté d'intégrer les activités et les systèmes;
- la difficulté d'assimiler les cultures des employés et des entreprises;
- la difficulté de conserver les clients existants et d'en attirer de nouveaux;
- la difficulté de recruter et de maintenir en poste les membres clés de son personnel.

Si l'un ou l'autre de ces facteurs compromet la capacité d'Alithya d'intégrer les activités d'Edgewater aux siennes avec succès ou en temps opportun, Alithya pourrait ne pas être en mesure de réaliser les synergies, les occasions d'affaires et les perspectives de croissance escomptées du regroupement des entreprises.

En outre, Alithya a engagé et prévoit continuer d'engager des coûts supplémentaires considérables aux fins de l'intégration d'Alithya USA (auparavant Edgewater Technology, Inc.). Ces coûts pourraient comprendre, notamment, les coûts liés au redéploiement, au déménagement ou au départ d'employés et les coûts d'intégration des systèmes informatiques, et certains de ces coûts ne peuvent être estimés avec exactitude pour le moment. Même si Alithya prévoit que la suppression des coûts faisant double emploi ainsi que la réalisation d'autres synergies liées à l'intégration de ses entreprises à celles d'Edgewater pourraient compenser les coûts d'opération et autres coûts connexes supplémentaires au fil du temps, cet avantage net pourrait ne pas être réalisé à court terme ou ne pas l'être du tout. Alithya pourrait devoir consacrer à l'intégration plus de temps ou d'argent qui seraient autrement consacrés au développement ou à l'expansion de son entreprise.

Le cours des actions à droit de vote subalterne d'Alithya pourrait fléchir si, entre autres, l'intégration d'Alithya et d'Edgewater n'est pas couronnée de succès, prend plus de temps que prévu ou ne donne pas les avantages financiers escomptés par les analystes financiers ou les investisseurs, ou si l'incidence du regroupement d'entreprises sur les résultats financiers d'Alithya n'est pas par ailleurs conforme aux attentes des analystes financiers ou des investisseurs.

Affectation de ressources considérables à la croissance

Pour faire croître son entreprise à long terme, Alithya pourrait devoir s'engager à faire des investissements continus dans ses activités. Ses dépenses en immobilisations futures dépendront de nombreux facteurs, y compris bon nombre de ceux qui sont exposés ci-dessus, tels que les suivants :

- les résultats des activités d'Alithya et le rythme de croissance de ses revenus;
- la mise au point de nouvelles gammes de services;
- l'intégration réussie de l'entreprise d'Edgewater et de son personnel à ceux d'Alithya;
- l'embauche et le maintien en poste de membres clés du personnel;
- le maintien des relations avec les clients;
- le repérage d'occasions d'acquisitions futures appropriées.

Alithya pourrait ne pas disposer de fonds suffisants pour financer de telles activités lorsque l'occasion se présentera, et elle pourrait être incapable d'accroître ses activités si elle n'a pas les capitaux nécessaires ou ne peut pas emprunter ou réunir des capitaux additionnels suivant des modalités intéressantes.

Mise en œuvre de la stratégie de croissance par le biais d'acquisitions

Pour croître par le biais d'acquisitions, Alithya doit repérer des cibles appropriées et évaluer correctement leur potentiel à titre d'acquisitions répondant à ses objectifs d'ordre financier et opérationnel. Rien ne

garantit qu'Alithya sera en mesure de repérer des cibles appropriées et de réaliser d'autres acquisitions répondant à ses critères économiques ou que les acquisitions futures pourront être intégrées avec succès à ses activités et produiront la valeur additionnelle prévue. Si Alithya est incapable de mettre en œuvre sa stratégie, elle sera probablement incapable de maintenir son rythme de croissance historique ou prévu.

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de la stratégie d'acquisition d'Alithya. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les résultats tirés de ses activités existantes. De plus, la tâche qu'Alithya est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités en les harmonisant avec ses unités opérationnelles existantes est complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si Alithya ne réussit pas à exécuter sa stratégie d'intégration en temps opportun et de manière rentable, elle aura de la difficulté à atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité.

Dépendance à l'égard de certains membres clés de son personnel

Alithya dépend de certains membres clés de son personnel, dont la perte des services pourrait avoir une incidence défavorable sur son entreprise. Alithya est d'avis que son succès dépend de l'emploi continu des membres de son équipe de haute direction et d'autres membres clés de son personnel. Une telle dépendance revêt une importance particulière pour l'entreprise d'Alithya car les relations personnelles sont un élément crucial de l'obtention et du renouvellement des mandats des clients. Si un ou plusieurs membres de l'équipe de haute direction d'Alithya ou d'autres membres clés de son personnel n'avaient plus la capacité ou la volonté d'occuper leurs fonctions actuelles, l'entreprise d'Alithya pourrait en souffrir. En outre, d'autres sociétés cherchant à développer des compétences en affaires à l'interne pourraient engager certains membres clés du personnel d'Alithya.

Historique de pertes

Avant l'acquisition d'Edgewater, Alithya a inscrit des pertes nettes de 2,9 M\$ et de 7,2 M\$ pour les exercices clos les 31 mars 2017 et 2018, respectivement, et Edgewater a inscrit des pertes nettes de 2,8 M\$ US et de 29,1 M\$ US pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017, respectivement. Alithya prévoit continuer d'engager des dépenses considérables en vue d'accroître sa capacité de remporter de nouveaux contrats, d'élargir et d'améliorer ses activités existantes et de conclure d'autres acquisitions. Au fil de sa croissance, Alithya prévoit que ces dépenses continueront également de croître. Les efforts d'Alithya visant à faire croître son entreprise pourraient être plus coûteux que prévu et Alithya pourrait être incapable de faire croître ses revenus suffisamment pour compenser la hausse de ses charges d'exploitation. Alithya pourrait subir des pertes importantes à l'avenir pour un certain nombre de raisons, notamment en raison de dépenses, de difficultés, de complications et de retards imprévus, des autres risques qui sont décrits dans les présentes et d'autres circonstances imprévues. Le montant des pertes nettes futures, le cas échéant, dépendra, en partie, de la croissance des dépenses d'Alithya et de sa capacité de générer des revenus. Si Alithya devait essuyer des pertes nettes à l'avenir ou était incapable de maintenir sa rentabilité et de générer des flux de trésorerie positifs de ses activités d'exploitation, entre

autres, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur les capitaux propres et le fonds de roulement d'Alithya.

Goodwill

Relativement à la comptabilisation de l'opération, Alithya a comptabilisé un goodwill et d'autres actifs incorporels. Aux termes des IFRS, Alithya doit évaluer, au moins une fois par année et peut être plus souvent, si la valeur du goodwill et des autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée a diminué. L'amortissement des actifs incorporels tiendra compte de toute perte de valeur en cas d'indicateur de moins-value. Toute réduction de la valeur du goodwill ou d'autres actifs incorporels entraînera l'imputation d'une charge aux résultats, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le résultat d'exploitation et les capitaux propres d'Alithya au cours des prochains exercices.

Risques liés aux actions à droit de vote subalterne d'Alithya

Droits de vote limités

Les actions à droit de vote multiple d'Alithya sont similaires aux actions à droit de vote subalterne d'Alithya, sauf que chaque action à droit de vote multiple d'Alithya confère dix fois plus de droits de vote que chaque action à droit de vote subalterne d'Alithya. Par conséquent, les porteurs d'actions à droit de vote multiple d'Alithya exercent un degré de contrôle disproportionné sur des questions soumises à l'approbation des actionnaires d'Alithya. Cette concentration du contrôle pourrait réduire le degré d'influence des autres actionnaires sur des questions touchant l'entreprise et, par conséquent, Alithya pourrait prendre des mesures que ses autres actionnaires ne considèrent pas comme bénéfiques.

Cours des actions à droit de vote subalterne d'Alithya

Alithya ne peut pas prédire le cours des actions à droit de vote subalterne d'Alithya. Les marchés boursiers ont connu des fluctuations considérables sur le plan des cours et des volumes qui, souvent, n'avaient aucun rapport avec le résultat d'exploitation des émetteurs ou étaient disproportionnées par rapport à ceux-ci. Ces vastes facteurs liés aux marchés et aux secteurs pourraient nuire gravement au cours des actions à droit de vote subalterne d'Alithya, peu importe le résultat d'exploitation de celle-ci. De plus, le cours des actions à droit de vote subalterne d'Alithya pourrait dépendre des évaluations et des recommandations des analystes qui couvrent l'entreprise d'Alithya et, si les résultats d'Alithya ne concordent pas avec les prévisions et les attentes des analystes, le cours des actions d'Alithya pourrait fléchir du fait que les analystes ont revu à la baisse leurs évaluations et leurs recommandations, ou fait autre chose. Dans le passé, après des périodes de volatilité sur les marchés, les sociétés ont souvent fait l'objet d'actions collectives en matière de valeurs mobilières. Si Alithya devait faire l'objet d'une telle action, elle pourrait devoir engager des coûts substantiels et sa direction pourrait devoir y consacrer beaucoup d'attention et de ressources.

Mobilisation de capitaux additionnels

La croissance future d'Alithya est subordonnée à l'exécution de sa stratégie d'affaires, qui, à son tour, dépend de la capacité d'Alithya de faire croître son entreprise à l'interne et par le biais d'acquisitions. Si

Alithya devait financer des acquisitions ou d'autres occasions de croissance actuellement inconnues ou imprévues, elle pourrait réunir des capitaux additionnels par le biais de placements d'actions publics et privés et de financements par capitaux d'emprunt. Rien ne garantit qu'Alithya pourrait obtenir un tel financement à des prix et à des conditions qu'elle juge acceptables. Alithya sera capable de réunir les fonds dont elle a besoin dans la mesure où les marchés financiers sont capables de satisfaire ses besoins de financement par capitaux propres et/ou capitaux d'emprunt en temps opportun et en fonction de taux d'intérêt et/ou de cours qui sont raisonnables compte tenu des objectifs commerciaux d'Alithya. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours des actions d'Alithya et la capacité des prêteurs actuels d'Alithya de répondre à ses besoins accrus de liquidités sont tous des facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les acquisitions ou les activités de croissance qu'Alithya pourrait repérer ou planifier. Si Alithya est incapable d'obtenir le financement nécessaire, elle pourrait être incapable d'atteindre ses objectifs de croissance.

Si Alithya mobilise des capitaux additionnels au moyen de la vente de titres de capitaux propres ou de titres de créance convertibles, la participation de ses actionnaires sera diluée, et les modalités afférentes aux titres ainsi émis pourraient comprendre des droits de liquidation ou d'autres droits préférentiels ayant une incidence défavorable sur les droits des actionnaires d'Alithya. Si Alithya devait contracter des dettes supplémentaires, elle aurait des paiements fixes accrus à verser et pourrait être assujettie à certaines clauses restrictives, qui, notamment, pourraient limiter sa capacité de contracter des dettes additionnelles et d'autres aspects de ses activités, ce qui aurait une incidence défavorable sur sa capacité d'exploiter son entreprise.

Marché actif

Si un marché actif pour la négociation des actions à droit de vote subalterne d'Alithya n'est pas maintenu, les porteurs des actions à droit de vote subalterne d'Alithya pourraient être incapables de vendre leur placement à des conditions satisfaisantes. Toute baisse de la valeur des actions à droit de vote subalterne d'Alithya pourrait avoir une incidence défavorable sur leur liquidité sur le marché. Des facteurs sans rapport avec les résultats d'Alithya pourraient également avoir une incidence sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne d'Alithya, notamment l'étendue de la couverture d'Alithya par les analystes, la baisse du volume de négociation et de l'intérêt du marché en général pour les actions à droit de vote subalterne d'Alithya, la taille du flottant d'Alithya, et toute circonstance entraînant la radiation des actions à droit de vote subalterne d'Alithya du NASDAQ ou de la cote de la TSX.

Dividendes

Alithya ne prévoit pas verser de dividendes dans un futur immédiat. Elle prévoit conserver tous ses bénéfices, le cas échéant, pour soutenir ses activités. Toute décision éventuelle de verser des dividendes sera prise par le conseil d'administration d'Alithya, à son entière discrétion, sous réserve des exigences des lois canadiennes et des statuts constitutifs d'Alithya, et dépendra de la situation financière, du résultat d'exploitation et des besoins en capitaux d'Alithya et d'autres facteurs que le conseil d'administration d'Alithya juge pertinents. Les porteurs d'actions à droit de vote subalterne d'Alithya doivent, par conséquent, s'en remettre à la hausse éventuelle du cours de leurs actions pour ce qui est d'obtenir un rendement sur leur placement dans un avenir prévisible.